

**RÉDACTION ET
ADMINISTRATION**
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Entretien infructueux de M. Eden avec M. Laval. Les soucis du Vatican au sujet de l'Abyssinie. Les socialistes et les communistes français.

Le ministre anglais Eden a eu hier avec M. Laval, président du cabinet français et ministre des affaires étrangères, un unique entretien, qui a duré de 11 heures et quart à 1 heure et demie.

Cette conversation, pas plus que celle que M. Eden avait eue à Rome avec M. Mussolini, n'a rien éclairci ni rien résolu.

M. Laval en a rendu compte aux journalistes en ces termes :

M. Eden, à son retour de Rome, m'a rendu compte des entretiens qu'il venait d'avoir avec M. Mussolini. Nous nous sommes préoccupés, dans le cadre fixé par le communiqué du 3 février, de déterminer le meilleur procédé de négociations pour hâter la solution des problèmes qui y sont visés. Nous poursuivrons par voie diplomatique l'examen de ces questions, que la brièveté de notre entretien n'a pas permis d'épuiser.

Nous avons le souci et la commune volonté d'ajuster les méthodes de nos deux gouvernements pour aboutir à la réalisation du programme du 3 février. M. Eden m'a fait part de ses conversations avec M. Mussolini au sujet du litige italo-éthiopien.

A la suite de l'entretien, M. Laval a retenu M. Eden à déjeuner, avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne et les personnages de la suite du ministre.

M. Laval n'a pu passer expédient sur l'accord séparé anglo-allemand. Il a dit à son interlocuteur que la France n'admet pas que le chapitre V du traité de Versailles relatif au désarmement de l'Allemagne soit annulé pièce par pièce, sans une entente générale sur ce qui doit le remplacer. Armements navals, armements terrestres, armements aériens, tout cela doit faire l'objet d'un règlement d'ensemble, et les arrangements à prendre à ce sujet avec l'Allemagne doivent être subordonnés à une garantie donnée par celle-ci touchant l'Autriche et les frontières orientales. Tel est le sens de la déclaration franco-britannique du 3 février et de la résolution de la conférence de Stresa du 14 avril. Le gouvernement français ne peut consentir à ce qu'il soit dérogé à ce programme.

M. Eden ne pouvait prendre sur lui de donner raison à M. Laval. Aussi les deux hommes d'Etat n'ont-ils pu se mettre d'accord. M. Eden fera rapport à son gouvernement et les négociations sur « l'ajustement indispensable des méthodes française et britannique », comme dit une note Havas, se poursuivront par voie diplomatique. La situation, dit-on, est envisagée sans pessimisme ; on opine que l'accord pourrait se faire dans une huitaine de jours. M. Eden est rentré à Londres hier soir.

La réconfortante unité de vues franco-britannique est bien mal en point. Le chancelier Hitler peut se vanter d'avoir complètement retourné la situation diplomatique : l'Allemagne, naguère isolée, objet de la réprobation du Conseil de Genève, a recouvré l'amitié anglaise et dissous le bloc des Alliés.

Que pense-t-on, au Vatican, des préparatifs belliqueux de l'Italie contre l'Ethiopie ? Certainement, on y fait des vœux ardents pour que le conflit n'en arrive pas à l'effusion du sang. Le Pape a été des premiers à féliciter la Bolivie et le Paraguay de la cessation de la guerre que se faisaient depuis trois ans ces deux pays catholiques. L'Eglise est amie de la paix ; elle a toujours détesté la guerre ; si ses dignitaires bénissent des troupes en partance pour les champs de bataille ou les armes destinées à la défense du pays, c'est en vue d'un légitime emploi de cette force armée qui doit toujours, selon ses enseignements, être au service d'une cause juste. L'Eglise n'approuve pas les guerres de conquête.

En ce qui concerne l'affaire d'Abyssinie, aucune voix vaticane n'a jusqu'ici exprimé une approbation ou un blâme au sujet des préparatifs de l'Italie. L'*Osservatore romano*,

en relatant les phases du conflit, a soin d'indiquer chaque fois la presse italienne comme source d'information, évitant de prendre à son compte une affirmation quelconque.

On conçoit que, pour l'Eglise, la perspective d'une guerre entre une puissance européenne catholique et un peuple à demi chrétien et à demi musulman est un sujet de graves préoccupations. Si le peuple en question a le sentiment d'être injustement attaqué, les effets seront désastreux pour la religion. Un nouveau grief contre le catholicisme sera fourni aux musulmans et aux païens d'Afrique. L'œuvre de l'évangélisation du continent noir en subira le funeste contre-coup.

Il faut souhaiter que l'Italie fasse la preuve irréfutable de son bon droit, qu'elle n'exécède pas dans ses exigences les limites d'une juste satisfaction et surtout qu'on n'en vienne pas à de sanglantes extrémités.

Le Pape a appelé à Rome, ces jours derniers, les vicaires apostoliques d'Afrique orientale et d'Egypte. Nul doute que ces consultations ne soient le point de départ de tentatives d'apaisement que la diplomatie pontificale entreprendra auprès des deux parties en cause.

Malgré la vacance du poste d'ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, inoccupé depuis six mois, les moyens d'action ne font pas défaut. Souhaitons que tout s'arrange pour le bien de la paix et de la religion.

Il y a quelques jours, le Front commun a célébré à Montreuil, près Paris, une grande fête communiste, où figurait l'ancien ministre radical-socialiste Cot, qui a une responsabilité particulièrement lourde dans le massacre du 6 février.

Naturellement, la dissolution des ligues nationales, qualifiées de « fascistes » pour la circonstance, y a été impérieusement demandée.

« Ce qui est grave, a écrit, à ce propos, dans le *Journal*, M. Bailly, ce qu'on distingue au travers de l'émoi des radicaux-socialistes, qui savent très bien le mal-fondé de leurs plaintes, c'est la volonté des hommes qui les mènent, et de la Maçonnerie qui tient les ficelles, de dissoudre, coûte que coûte, les ligues patriotiques.

« Là est le but pourpursi par la Loge. Elle n'aura pas de repos tant qu'elle n'y sera point parvenue. »

Mais il n'est au pouvoir de personne, ni de M. Herriot, qui s'est déchainé, l'autre jour, en plein conseil, contre le général Denain, coupable d'être en bonnes relations avec le colonel de la Rocque, ni de M. Daladier ou de M. Cot, de « liquider » le mouvement des ligues sans avoir d'abord brisé le mouvement communiste. L'essayer serait courir à l'aventure et provoquer probablement la guerre civile. Les ligues, nées de la faiblesse du régime parlementaire à l'égard des ennemis de la patrie, sauront se défendre. Si on veut en finir avec elles, il faut supprimer leur raison d'être. Qu'on mette donc, avant tout, le parti communiste hors d'état de malfaire.

L'agitation qu'on cherche à créer ne peut que nuire au pays. Il faudrait la paix, le calme, pour travailler avec fruit au relèvement économique et financier de celui-ci. Or, pour cela, l'existence d'un pouvoir fort et clairvoyant à la tête du pays est de plus en plus nécessaire. M. Laval peut-il le donner à la France ? On le sait clairvoyant. Sera-t-il fort ? Ses amis le croient et ils annoncent que, ce soir, après sa déclaration à la Chambre, il lira le décret de clôture, qui lui permettra de lutter en toute tranquillité contre la spéculation qu'on dit renaissante.

Notre défense nationale

La nécessité de notre protection aérienne passive

La guerre moderne impose aux nations de multiples obligations. Au nombre de ces dernières, celles ayant trait à la protection aérienne ne sont pas les moins lourdes. En étudiant la valeur des préparatifs de défense aéronautique, on en arrive à cette conclusion : tout laisser-aller en la matière peut être considéré comme un acte inconscient, aux conséquences les plus graves.

Si les moyens d'attaque aériens se sont développés de manière extraordinaire, la parade n'a pas été sans connaître une grande extension.

Avec une organisation méthodique, la nation ne connaîtra qu'un minimum de pertes. Sans préparation, ce serait un désastre.

La raison d'être de ce qu'il est convenu de dénommer la défense aérienne passive est ainsi de mettre au point, dès le temps de paix, de multiples questions d'ordre pratique, technique et administratif, dont voici le résumé :

1° Organiser tous les services de sauveteurs, corps de samaritains, de police, de pompiers, devant intervenir au cours d'un bombardement et porter aide et protection à la population.

2° Etablir la liaison entre la protection civile des centres et localités, et la défense aérienne active (aviation militaire), soit mise au point des services locaux et régionaux de guet, des appels d'alarme par sirènes de la population, etc.

3° Entreprendre l'instruction et l'éducation de l'ensemble de la population du pays, lui faire savoir la manière de se comporter, de s'abriter, de donner les premiers soins aux blessés, afin que le civil sache les risques qui le menacent et qu'il ne soit pas pris au dépourvu à l'heure venue.

L'an dernier, un arrêté fédéral a fixé les lignes directrices de notre préparation dans ce domaine, sur le terrain fédéral, cantonal et communal. Des cours d'instructeurs fédéraux et cantonaux ont été donnés. Donc, dans le domaine technique et administratif, un premier pas important a été réalisé. Mais, tout en développant son organisation officielle, notre pays se doit de mener activement le point essentiel en l'espèce, soit l'instruction et l'éducation du public.

Il est certain que le chapitre de la propagande est l'un des principaux, pour ne pas dire le principal, de la mise au point de la protection passive. Il ne faut pas croire qu'une défense passive serait à même de remplir sa mission si la plus grande partie de notre population ne possédait en la matière aucune connaissance sérieuse. Nous le remarquons partout, à l'étranger : dans tous les pays d'Europe, en Belgique, en Hollande, au Danemark, le public est l'objet d'un véritable entraînement théorique et pratique. Des organismes spécialisés lui assurent les connaissances nécessaires et des exercices pratiques, exécutés avec la collaboration des civils, permettent de mettre au point tous les détails voulus. De semblables répétitions générales ont été effectuées tant à Berlin, à Bruxelles, à Paris récemment, qu'en Italie, en Hollande, en Pologne et ailleurs. Une première manœuvre de ce genre fut accomplie dernièrement, on le sait, à Dübendorf et Wangen, près de Zurich.

Une orientation générale et complète de nos populations s'impose.

C'est par une éducation méthodique que la population comprendra qu'elle peut avoir confiance dans les possibilités de la défense passive.

Dans tous les pays, des ligues ont été créées pour conduire cette propagande et mener à chef cette orientation. En France, l'Association de protection aérienne est présidée par M. Gaston Doumergue. En Suisse, il s'est fondé, à la fin de l'année dernière, l'Association suisse de défense aérienne passive. Elle a pris très rapidement un essor prometteur. En terre romande, l'action se développe, et le Comptoir suisse lui-même vient d'accorder son appui à la Section vaudoise de l'Association en acceptant d'adopter, en septembre, à son programme, une exposition officielle de protection aérienne. Cette dernière retiendra l'attention de milliers de visiteurs. En outre, il a été créé un organe de vulgarisation et d'orientation, *La Dépêche de l'Air*, à Lausanne, dont le but est de seconder les travaux de l'Association suisse.

Avec plusieurs années de retard sur nos voisins, nous avons désormais entrepris en Suisse le travail d'utilité publique qui s'imposait. Il s'agit de le poursuivre, de l'encourager, de le développer dans toutes les régions du territoire. Le scepticisme de beaucoup de gens, dû uniquement à une méconnaissance de la question, à un manque d'orientation et d'instruction, doit disparaître pour le bien de la collectivité.

Nous ne voudrions pas omettre de toucher ici

un point certainement capital de la question. Si notre défense aérienne passive tend à préserver les civils de la mort, elle constitue également à l'endroit de notre défense nationale elle-même, de la solidité morale de nos troupes, un appui considérable. Si nos soldats savent, à la frontière, que tous ceux qu'ils ont laissés au foyer disposent d'une protection suffisante contre la menace d'un assaillant aérien, la puissance défensive de notre sol en sera accrue. Il y a là un élément psychologique important.

L'inviolabilité de notre territoire dépend de divers facteurs. Le principal est d'assurer à notre puissance défensive une efficacité assez grande pour rendre aléatoire toute opération tournante étrangère sur notre sol. Dans cet ordre d'idées, la protection aérienne passive est d'une nécessité absolue.

Ernest Nef.

† Mgr Aurèle Bacciarini évêque de Daulia, administrateur apostolique du Tessin

Nous apprenons avec une profonde affliction la mort de Mgr Aurèle Bacciarini, le zélé et pieux administrateur apostolique du Tessin. Mgr Bacciarini, dont la santé délicate s'était profondément altérée au cours de l'année dernière, s'était déchargé de ses fonctions au début de janvier. Son Vicaire général, Mgr Noseda, avait pris l'administration du diocèse tessinois.

Mgr Aurèle Bacciarini était né le 9 novembre 1873, à Lavertezzo, dans le Val Verzasca. Distingué dès son jeune âge par ses maîtres pour ses qualités d'esprit et ses bonnes dispositions, il fut envoyé au collège de Lugano, puis à Côme, à Milan et à Monza, pour y faire ses études classiques. Ses parents avaient consenti à ce qu'il se préparât au sacerdoce. Il reçut l'enseignement théologique au Grand Séminaire de Milan. Un de ses professeurs porta alors sur le jeune Bacciarini ce jugement élogieux : « En italien, c'est un Manzoni, en latin, c'est un Virgile. »

L'abbé Bacciarini fit, en effet, de brillantes études, qu'il couronna par le doctorat en théologie. Le 13 juin 1897, il reçut les ordres sacrés des mains de Mgr Molo, qui lui confia d'emblée la paroisse d'Arzo. Il y exerça le ministère pendant six ans avec un zèle qui lui valut l'admiration et la reconnaissance générales. Son évêque lui proposa alors les fonctions d'archiprêtre de Riva San Vitale. M. Bacciarini s'en jugea indigne et les déclina. Il fut nommé directeur spirituel du petit séminaire de Polleggio, où il fit un bien profond et où il s'attacha tous les cœurs.

Mais le zèle pieux de M. Bacciarini, son désir de se livrer aux œuvres de charité et d'apostolat lui firent trouver trop restreint le champ où il travaillait. Le sacerdoce séculier ne lui permettait pas de donner satisfaction à ses goûts ascétiques. En 1906, il renonça à ses fonctions et entra dans la Congrégation des Servites de la Charité, fondée à Côme en 1886 par Don Louis Guanella, pour recueillir l'enfance et la vieillesse abandonnées. Il devint bientôt le plus précieux auxiliaire du vénéré fondateur de la Congrégation, par sa maturité de jugement et son ardeur à la tâche. Quand le pape Pie X chargea Don Guanella d'ériger à Rome, dans le quartier populaire de la Porta Trionfale, l'église Saint-Joseph pour la paroisse de ce nom, nouvellement érigée, ce fut à M. Bacciarini que Don Guanella confia la nouvelle paroisse, à la tête de laquelle il fut appelé par décision du cardinal-vicaire, Mgr Respighi.

M. Bacciarini exerça les fonctions de curé de Saint-Joseph, à Rome, jusqu'en 1915, date de la mort de Don Guanella, son Supérieur. Il était en même temps Vicaire général de la Congrégation des Servites de la charité. Don Guanella, pour exprimer combien il lui était utile, disait de lui : « Il en vaut trente ! » L'activité bienfaisante de M. Bacciarini ne connaissait, en effet, point de bornes. Il avait gardé avec le Tessin des liens étroits et y venait fréquemment prêter son concours aux œuvres catholiques de son pays natal.

Le 12 janvier 1917, M. Aurèle Bacciarini fut élu Supérieur général de la Congrégation des Servites de la charité. En même temps, Benoît XV l'éleva à l'épiscopat ; il fut consacré par le cardinal-vicaire Pompili, le 21 janvier. Le 22 mars, il fut nommé administrateur apostolique du Tessin.

Mgr Bacciarini garda la charge de Supérieur général de la Congrégation des Servites de la charité jusqu'au 28 février 1924, où il dut la résilier eu égard au poids excessif de ses doubles fonctions d'évêque et de chef d'ordre.

Il avait donné aux œuvres de sa Congrégation une impulsion puissante.

Comme évêque, il déploya le même zèle ardent

à promouvoir le règne de Dieu dans son diocèse. Les luttes et les soucis ne lui furent pas épargnés. Mais le profond attachement de son clergé et de son peuple fut sa consolation et sa fierté. Mgr Bacciarini eut à élever sa voix apostolique dans diverses circonstances mémorables, pour défendre les droits de l'Eglise et les intérêts des âmes. Il le fit avec une fermeté qui imposait le respect à tous.

Ses lettres pastorales sont des monuments de sagesse doctrinale et d'édifiante piété.

Les deux qualités qu'on admirait le plus en Mgr Bacciarini étaient son ardente charité et sa profonde humilité. Il déclarait volontiers que les pauvres et les malheureux étaient ses amis de prédilection. Il faut y ajouter la jeunesse, pour laquelle son cœur épiscopal débordait de tendre sollicitude.

Mgr Aurèle Bacciarini a passé en faisant le bien. Il a été le digne continuateur de l'admirable et saint Don Guanella dans la direction de la charitable Congrégation des Servites. Comme chef de diocèse il est une gloire de l'épiscopat suisse.

Grand Conseil valaisan

On nous écrit de Sion :

Le Grand Conseil, qui siège depuis lundi par une chaleur vraiment caniculaire, terminera sa session vendredi à midi, la liste des tractanda étant épuisée, sauf pour quelques objets d'importance secondaire. Au cours de la séance de mercredi, il a voté en premiers débats la nouvelle loi sur l'orientation professionnelle, qui ne sera mise au point qu'à la session de novembre. L'assemblée a ensuite entendu le développement de la motion Lot Weyer sur la baisse du taux de l'intérêt des prêts hypothécaires, l'aide aux chemins de fer secondaires et à l'agriculture. M. le conseiller d'Etat Escher, chef du département des finances, a excellemment répondu au motionnaire dont les suggestions seront examinées par le Conseil d'Etat.

La classification des routes a pris la dernière heure de la séance de mercredi et toute la première partie de celle de jeudi. Interprètes des intérêts des diverses régions du canton, les députés voudraient que le plus grand nombre des routes communales fussent classées routes cantonales, ce qui n'est guère fait pour rétablir l'équilibre financier. De nombreux cas ont été renvoyés pour étude complémentaire et rapport.

La correction du Rhône sur le territoire de la commune de Sion a fait l'objet d'une courte discussion. Plus copieuse fut celle qui s'engagea autour de la réduction des traitements des employés de l'administration cantonale. Finalement, il fut décidé que les propositions de la commission et du Conseil d'Etat seraient adoptées en bloc ; la réduction produira environ 80,000 francs et frappera les fonctionnaires dans la proportion de 6 à 11 %.

LES ZONES

La commission permanente franco-suisse des zones franches a tenu, du 17 au 20 juin, sa deuxième session de l'année courante. Une vingtaine de questions relatives à l'application du régime institué par la sentence arbitrale ont été traitées ; un certain nombre d'entre elles ont pu être réglées séance tenante ; les autres feront l'objet d'enquêtes ou d'études ultérieures décidées d'un commun accord.

En matière agricole, la commission s'est notamment occupée du contrôle de l'origine des produits zoniens importés en Suisse, du traitement à réserver aux produits du bétail pâturant de part et d'autre de la limite intérieure des zones et du droit à la franchise de certains produits.

En matière industrielle, la commission a notamment traité une série de demandes d'aménagement des contingents et entrepris l'étude du problème des sables et graviers de la Dranse.

Au point de vue touristique enfin, la commission a poursuivi l'examen de diverses facilités pour la circulation automobile.

AUTOUR D'UN CONFLIT

On nous écrit de Sion :

Deux journaux ayant mené une violente campagne contre plusieurs membres du Conseil d'Etat valaisan, la majorité du gouvernement avait ouvert une action contre ces journaux et jeté l'interdit sur leur imprimerie. Un député du Haut-Valais avait déclaré vouloir interpeller le gouvernement à ce propos au cours de la présente session. Entre temps, il fut décidé de soumettre le cas à un arbitrage, de sorte que l'interpellation n'a pas eu lieu. On sait que le comité central de la presse suisse a désavoué le boycottage frappant ces deux journaux (*Feuille d'avis de Sion* et *Walliser Nachrichten* de Brigue) et qu'il a demandé au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision.

Bienfaisance

Les époux Häusler, décédés sans enfants, à Unterägeri (Zoug), et qui vécurent comme de simples paysans, ont légué 23,000 fr. à des œuvres religieuses et d'utilité publique.

BADEN LES BAINS HOTEL LIMMATHOP

Bains sulfureux chauds naturels dans l'établissement Eau courante. Pension depuis Fr 10.50. Sur demande, tout régime. Garage. Tél. 22.064. B. Golden.

Parti conservateur suisse

Le comité central du parti conservateur suisse s'est réuni, hier jeudi, sous la présidence de M. Nictispach, conseiller national. Dans son discours d'introduction, le président a rappelé la mémoire de M. Moser, de Hitzkirch, conseiller national, décédé. Puis, retraçant les récents événements politiques, il a souligné l'importance des élections de Lucerne du 12 mai et de la votation populaire sur l'initiative de crise.

Au milieu des applaudissements du comité, le président du parti a protesté énergiquement contre le fait que le parti conservateur suisse n'est pas représenté proportionnellement à son importance dans la politique fédérale et dans l'administration fédérale. Il faut absolument remédier à cet état de choses, notamment dans les régions catholiques.

M. Joseph Scherer, conseiller national, de Saint-Gall, a fait un exposé de la future politique économique et de la lutte contre la crise, demandant plus particulièrement que la politique étatique de crise soit systématiquement aménagée en une politique de rénovation sociale sur la base des corporations.

M. le Dr Hackhofer (Bâle), député au Grand Conseil, a parlé de l'état des travaux préliminaires pour l'application du régime corporatif. Les directives qu'il présenta ont été approuvées par le comité et ont été transmises pour les mettre au point à la commission d'étude pour le régime corporatif. Au cours de la discussion qui s'institua, il fut question de la fixation de la date de la votation populaire pour la révision totale de la constitution.

Dans une résolution, le comité exprime les regrets que lui cause le choix du 8 septembre, parce que cette date, trop rapprochée, ne permet pas une discussion profonde d'une question présentant un intérêt aussi primordial pour le pays tout entier. Le Conseil fédéral est invité à revenir sur sa décision et à fixer la votation à une autre date plus éloignée.

Dans l'éventualité du maintien par le Conseil fédéral de la date du 8 septembre, le comité lui laisse l'entière responsabilité pour les conséquences d'une insuffisante préparation de la votation populaire.

Dans une autre résolution, le comité prend position contre la publication de mesures financières isolées des autorités fédérales et contre l'imposition d'articles d'absolue nécessité quotidienne, comme l'élévation des droits sur le sucre décidée récemment.

La fête fédérale de chant, à Bâle

On nous écrit de Bâle, en date d'hier jeudi : Ce matin, la ville de Bâle s'est réveillée toute parée d'oriflammes. Aux fenêtres, des géraniums rouges ou blancs se sont épanouis comme par enchantement. La cité s'anime malgré les ardeurs du soleil. On prépare une illumination féerique du Rhin, et, le soir, on aperçoit déjà des lumières multicolores qui miroitent dans l'eau rapide du grand fleuve coulant à pleins bords.

La clef de sol est à l'honneur. On la voit partout : dans les tramways, dans les cafés, dans les bureaux. Elle s'est même hissée sur des conduites électriques !

L'autre affiche est très commentée. Elle représente une immense bouche ouverte, figée depuis des semaines. Cette affiche rappelle l'oreille géante qui a « décoré » les murs de notre ville à l'occasion d'une exposition de machines parlantes.

Une grande banque a arboré les couleurs frivoles sur fond rouge formant ainsi... les couleurs du Reich. Est-ce pour fêter les crédits gelés outre Rhin ?

Les sociétés de chant de la ville ont rivalisé de zèle. Il y a eu, ce soir, jeudi, la répétition générale du concert de bienvenue : *La fête d'Alexandre*, de Hændel. Vendredi soir, il y aura celle du festival *Mutterland*.

Samedi, de 11 h. 30 à 12 h. 45, aura lieu la réception de la bannière fédérale venant de Lausanne.

Dans l'après-midi, de 14 h. à 19 heures, les chanteurs de la III^{me} catégorie seront sur le gril pour le concours de chant et chœur d'une heure.

Dimanche, à 9 h. 31, la Société de chant de la ville de Fribourg exécutera son morceau de concours : *Le soir*.

Il y aura en tout 12,818 chanteurs qui participeront aux différents concours. Sur les 163 sociétés inscrites, il y en a 15 en 1^{re} catégorie, 70 en 2^{me} catégorie, 56 en 3^{me} et 22 en 4^{me}.

« Bâle, a dit un écrivain, reçoit avec froideur et méfiance et ne se livre pas tout de suite. Elle vous laisse longtemps dans la rue avant que de vous introduire dans la cour, longtemps dans la cour avant que de vous ouvrir la porte de la maison, longtemps dans le corridor avant que de vous permettre l'entrée des chambres. »

Pour la circonstance, il n'y aura ni cour, ni porte, ni corridor. Rien n'a été négligé pour l'agrément des hôtes, et l'on a même voulu que nos amis tessinois ouvrirent, à la Foire d'échantillons, les battants de leur *grotto* si gracieux en ses atours rustiques.

C'est à cœur ouvert et avec enthousiasme que notre capitale rhénane s'appête à recevoir les glorieuses cohortes des chanteurs suisses.

Une centenaire

On a célébré, hier, jeudi, à La Chaux-de-Fonds, l'anniversaire de M^{me} veuve Victorine Theurillat, qui a atteint l'âge respectable de 103 ans. Malgré ce grand âge, M^{me} Theurillat est encore alerte et en pleine santé.

A propos d'une sucrerie en Suisse romande

On écrit de Berne à la *Revue* :

Répondant à une question que lui avait posée un député, lors du débat sur le rapport de gestion, M. Obrecht, chef du Département de l'économie publique, avait laissé entendre que l'idée de construire une sucrerie en Suisse romande n'était pas accueillie avec beaucoup de faveur à Berne.

En effet, on estime qu'il n'est pas opportun de donner une concurrence à la raffinerie d'Aarberg qui ne se maintient que grâce à des mesures prises en sa faveur par la Confédération. En revanche, il ne serait nullement impossible d'intensifier la culture de la betterave à sucre, dans certaines régions et en particulier dans la Broye vaudoise, et d'assurer la prise en charge de toute la récolte par la sucrerie d'Aarberg. C'est à une solution de cette nature que l'on songe à Berne.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Congrès eucharistique en Yougoslavie

Un congrès eucharistique yougoslave s'ouvre aujourd'hui, vendredi, à Lioubliana (Laybach, capitale de l'ancienne Carniole). Plus de 100,000 catholiques yougoslaves et étrangers y assisteront.

Conférence des Evêques suisses

La conférence des Evêques suisses aura lieu, cette année-ci, du 1^{er} au 3 juillet. C'est à Einsiedeln, comme il est de tradition, que se tiendra cette réunion.

L'église catholique de Château-d'Œx

Dimanche, à Château-d'Œx, ainsi que nous l'avons dit, a été posée la première pierre de la nouvelle église catholique. Dans une niche aménagée dans le mur a été scellée une urne contenant des pièces de monnaie, des journaux relatant la construction de l'église, et un parchemin portant le texte suivant : « Le dimanche, 23 juin, de l'an de grâce 1935, sous le glorieux pontificat de Sa Sainteté le Pape Pie XI, Mgr Marius Besson étant évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. Minger, président de la Confédération helvétique, M. Favrod-Coune, syndic de Château-d'Œx et conseiller national, M. Marimilod, préfet du pays d'Enhaut, M. le doyen Ménétreay, d'Albeuve, a béni solennellement la première pierre de cette église, bâtie en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et dont le devis s'élève à 115,000 francs. Cette somme a été recueillie par M. l'abbé Henri Bullet, curé de Château-d'Œx. Les plans ont été dessinés par M. Augustin Genoud, architecte, à Fribourg, et l'entreprise confiée à MM. Martin Trezzini et Masset, à Bulle. »

Ont signé ce parchemin M. le doyen Ménétreay, M. le curé Bullet, M. l'abbé Maurice Vauthey, M. l'architecte Genoud, des membres du conseil de paroisse, du chœur de l'église et des ouvriers ayant travaillé jusqu'au 23 juin à l'édifice.

Un tremblement de terre

EN SUISSE

Hier soir jeudi, à 18 h. 18, un très fort tremblement de terre a été ressenti à Zurich et dans l'est de la Suisse. Le phénomène a duré 2 à 3 secondes, et avait la direction nord-sud.

Dans une maison du vieux Zurich, l'ancienne cloche qu'on tire encore avec une corde a sonné. Les horloges de cuisine se sont arrêtées. Dans une maison de Seefeld, des chaises sont tombées. Les lampes du Casino de Zurichhorn ont oscillé de 20 centimètres.

A Meilen, des tuiles sont tombées des toits. On a remarqué dans le lac des bulles de gaz montant à la surface.

A Frauenfeld, de gros meubles ont été déplacés et les maisons ont tremblé.

A Schaffhouse, la secousse a été ressentie partout et assez fortement à 18 h. 20.

A Bâle, de nombreuses maisons ont tremblé. Il semblait que le centre du séisme n'était pas très éloigné de Bâle. La première secousse — il y en a eu deux en tout — fut si forte que les appareils de l'Observatoire astronomique et météorologique furent mis hors de service. De légers craquements auraient aussi été perçus.

A Berne, on a perçu le phénomène. A Aegeri (Zoug), la secousse a été si forte que les habitants quittèrent précipitamment leurs maisons.

A Saint-Gall, les deux secousses furent si fortes que des employés de bureau tombèrent de leur chaise.

Des secousses sismiques ont été ressenties à Andermatt, entre 5 h. et 6 h. ½.

A Genève, plusieurs personnes habitant les étages supérieurs d'immeubles du quartier des Eaux-Vives et de la Servette ont senti, à 18 h. 20, une secousse très nette, qui a duré plusieurs secondes.

Aucune observation officielle du tremblement de terre signalé en Suisse jeudi soir n'a été faite à Lausanne. Cependant, des personnes, habitant les environs de la gare l'ont signalé à 18 h. 21 m. 30 sec. La secousse paraît avoir été très légère.

L'observatoire de Neuchâtel a enregistré, à 18 h. 20 m. 3 sec., le tremblement de terre dont le foyer devait se trouver dans la direction est-nord-est, à une distance de 60 km., probablement dans le canton de Soleure. Une nouvelle secousse s'est produite à 18 h. 20 m. 37 sec. environ, qui a fait sortir de leurs gonds les deux aiguilles décomposantes horizontales du sismographe. La secousse a été ressentie à Neuchâtel par plusieurs personnes.

Le tremblement de terre d'hier, jeudi, a été ressenti à Fribourg, à 18 h. 20 exactement. Un mouvement assez prononcé, allant de l'ouest à l'est, se produisit. On vit même les meubles et les tableaux osciller légèrement. On avait une impression d'insécurité et de malaise assez prononcée. C'est à deux reprises que le mouvement fut ressenti, à quelques secondes d'intervalles.

A L'ETRANGER

A 18 h. 20, deux fortes secousses sismiques ont été ressenties à Fribourg-en-Brisgau, de même que dans l'Oberland badois et à Carlsruhe. A Singen, on aurait même senti 4 ou 5 secousses.

La secousse a été ressentie dans tout le pays de Bade. De nombreuses maisons ont tremblé. Les piétons ont senti le terrain osciller sous leurs pieds. Dans les maisons, des meubles ont été déplacés. Jusqu'ici, aucun dommage n'est annoncé. La secousse a été si forte que les appareils de l'institut géodésique de l'Ecole technique supérieure de Carlsruhe ont été dérangés.

Il en a été de même au Wurtemberg et en Bavière. A Balingen, dans les Alpes de Souabe, la secousse sismique a été si forte que les habitants effrayés ont quitté leurs maisons. Jusqu'ici, il n'a pas encore été possible de constater si des accidents de personnes se sont produits.

Le sismographe de Munich a bien enregistré le commencement de la secousse, mais elle a été si violente que les appareils ont été aussitôt dérangés et que la fin n'a pu être enregistrée.

Une secousse très légère a été signalée à Belfort. Elle a duré trois secondes environ.

La secousse sismique a été ressentie dans toute l'Alsace. A Strasbourg, trois cheminées ont été partiellement démolies.

Echos de partout

Le timbre d'avion au profit d'un spéculateur

Amelia Earhardt est une grande aviatrice américaine. Son mari, George Putnam Palmer, est un grand commerçant américain. Chacun travaillant dans sa spécialité, il est logique que le second ait voulu tirer parti des exploits de la première.

Amelia Earhardt étant très populaire au Mexique, George Putnam Palmer a obtenu du gouvernement de Mexico d'être le principal bénéficiaire d'un timbre spécial pour la poste aérienne. C'est la première fois qu'on entend dire qu'un timbre a pu être émis au bénéfice d'un particulier. Que d'abus, si l'on entre dans cette voie !

George Putnam Palmer aurait fourni lui-même les clichés et l'encre, de sorte qu'il pourrait, à l'occasion, tirer personnellement des timbres supplémentaires.

Les journalistes américains demandent des explications à leur gouvernement. Ils ne craignent pas de crier au scandale. S'ils continuent à admirer Amelia Earhardt, ils admirent un peu moins George Putnam Palmer.

Mot de la fin

L'attribution du prix de la Société des Gens de Lettres à M. André Suarès a fait publier, en première page des journaux de Paris, le portrait du lauréat. Quelqu'un, voulant flatter l'écrivain, lui disait à ce propos :

— Vous avez un vrai profil de médaille.

M. Suarès répondit :

— Sachez, monsieur, que j'ai horreur de tout ce qui est plat.

Pour la langue française

« Attendez-moi... Je viens d'abord. »

D'abord signifie au commencement, premièrement, en premier lieu. Dans la phrase ci-dessus, l'emploi de la locution adverbiale *d'abord* est incorrect, parce qu'on veut lui donner le sens de *bientôt, tout à l'heure, à l'instant*.

Activité fiévreuse sur les places de sport

Aurait-on propagé la nouvelle que les photographes amateurs trouveraient des sujets particulièrement intéressants sur les places de sport : jamais l'on n'y vit autant d'appareils photographiques. Il est seulement dommage que bien des amateurs ne se rendent pas compte de l'importance qu'il y a d'employer un film spécialement fait pour les prises de vues sportives ultra-rapides. Voici un bon conseil : prenez un film « ILLUSTRATION » Voigtlander, le film pour les teintes bleues, jaunes et vertes ; sensibilité : dix-huit dixièmes DIN !

L'accord naval anglo-allemand

Brest, 28 juin.

Au cours d'un discours prononcé à la préfecture maritime de Brest, M. Pietri, ministre français de la marine, a notamment déclaré :

« Un événement grave vient de modifier l'équilibre des forces navales européennes. Ce qui nous a surpris dans l'accord anglo-allemand, ce n'est pas le fait d'un réarmement nouveau de l'Allemagne. Il était aisé de le prévoir. C'est l'adhésion précipitée qu'y a donnée l'Angleterre, dans des conditions qui peuvent nous faire douter, non point de son amitié, mais de sa traditionnelle prudence.

« Le rôle du ministre de la marine n'est pas de discuter une initiative de politique internationale, mais d'en tirer, dans le domaine objectif qui lui est propre, les enseignements et les décisions que sa responsabilité lui commande.

« Quant à moi, j'ai le devoir, sans hâte inutile mais sans retard, sans excès mais sans faiblesse, d'étudier une situation nouvelle et d'en poser toutes les conséquences. »

Londres, 28 juin.

M. Geoffrey Mander, libéral, et M. Cocks, travailliste, ont, hier après midi, à la Chambre des communes, posé aux ministres des affaires étrangères et de la marine de nouvelles questions sur l'accord naval anglo-allemand.

Le premier a demandé à sir Samuel Hoare s'il se rendait maintenant compte de la grave bévue commise par le gouvernement dans la manière dont il avait préparé la conclusion de l'accord.

— Non, Monsieur, a répondu sir Samuel, je conteste absolument une semblable assertion.

— Le ministre pour la Société des nations, a réparti M. Mander, n'a-t-il pas passé toute la semaine à expliquer cet accord dans toute l'Europe ?

— Non, a encore répondu sir Samuel, une telle supposition ne trouve aucune justification dans les faits.

M. Cocks a demandé à sir Bolton Eyres-Monsell, premier lord de l'Amirauté, une interprétation précise et complète de l'article de l'accord dans lequel il est dit que, « si l'équilibre des armements navals était violemment troublé par les constructions anormales d'autres puissances, le gouvernement allemand se réserve le droit d'inviter le gouvernement du royaume à examiner la situation nouvelle ainsi créée ».

Le premier lord de l'Amirauté s'est borné à répondre que si, à la suite de cet examen en commun, aucun accord n'intervenait, on en reviendrait à la situation antérieure, c'est-à-dire à la proportion de 35 % que cet examen n'aurait pu permettre de reviser.

— Cela signifie-t-il, a demandé alors M. Cocks, que le gouvernement anglais s'arroge le droit de relever l'Allemagne dans certaines circonstances de l'obligation des 35 % ?

Le premier lord s'est borné à répliquer : « Les termes de la note sont parfaitement clairs et il n'y a rien à y ajouter. »

Les affaires d'Abyssinie

Londres, 27 juin.

On mande d'Addis Abéda au *Daily Telegraph* : Le gouvernement abyssin désire vivement adopter une attitude pouvant aider M. Eden. C'est ainsi qu'on ne formulerait sans doute ici aucune objection à l'octroi de concessions économiques à l'Italie, pourvu que ces concessions ne constituent pas une atteinte à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Abyssinie. On estime, par exemple, qu'une concession pour la construction d'un chemin de fer ne devrait pas comprendre un corridor territorial et on ne reconnaîtrait pas à l'Italie le droit de protéger la nouvelle ligne à l'aide de ses propres forces.

La Haye, 28 juin.

Voici le communiqué officiel publié hier matin, jeudi, à l'issue de la réunion de la commission arbitrale italo-éthiopienne :

La commission s'est réunie à 11 heures, au Grand Hôtel de Scheveningue. Se sont présentés devant elle comme agents et experts du gouvernement italien MM. Silvio Lessona, professeur à l'Université de Florence, Giovanni Pacchioni, professeur à l'Université de Milan, Cesare Grassetti, professeur agrégé à l'Université de Milan.

La commission en a pris acte et les délégués italiens se sont retirés. La commission a nommé comme secrétaires MM. Cerulli, Raymond de la Pradelle, Guarnaschelli et Zanchi.

La commission prend ses dispositions afin de pouvoir procéder aussitôt que possible à l'audition des parties.

Ainsi se trouve confirmée l'information recueillie mercredi et relative à l'audition par la commission d'agents des gouvernements en cause. C'est M. Gaston Jéze, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, et conseiller juridique de la légation d'Éthiopie, à Paris, qui présentera les thèses du gouvernement éthiopien.

On ne croit pas que les séances au cours desquelles ces exposés oraux auront lieu soient publiques. La commission, au complet, reprendra ses séances mardi.

Questionnés sur la nature des travaux qui vont suivre, des commissaires ont indiqué que, dans la phase actuelle de l'arbitrage, on s'efforce plus spécialement de définir et de rechercher les responsabilités, mais ils ne cachent pas l'extrême difficulté de cette tâche.

La Chine cède encore

Pékin, 27 juin.

Les autorités militaires japonaises annoncent que le gouvernement de Nankin a accepté toutes les demandes japonaises présentées à la suite de l'incident de Chang Pei. On se rappelle que trois membres du service d'espionnage nippon avaient été arrêtés par la police chinoise, à Chang Pei, et que leur détention avait amené les Japonais à réclamer la démission du gouverneur général de la province du Chahar et le retrait de ses troupes.

Pékin, 27 juin.

M. Takahashi a annoncé à midi que l'incident du Chahar était réglé, le général Chin-Teh Chun ayant exprimé officiellement ses regrets.

Changhai, 28 juin.

On mande de Nankin que le gouvernement chinois a autorisé ses représentants dans le Chahar à consigner par écrit les concessions faites aux Japonais, montrant ainsi son intention de garder à l'incident de Tchang-Pei un caractère local.

Les concessions chinoises dans le Chahar comportent :

1. La destitution du chef de l'état-major de la 132^{me} division, président du tribunal militaire ;
2. La promesse que de semblables incidents ne se renouvelleront pas ;
3. Le remplacement des troupes chinoises stationnées dans l'est du Chahar par un corps chargé du maintien de la paix publique, analogue à celui qui existe dans la zone démilitarisée, au sud de la Grande Muraille ;
4. Des excuses par les autorités du Chahar ;
5. L'exécution de ces mesures dans un délai de quinze jours.

Selon les cercles informés de Nankin, le règlement comporterait en plus la dissolution des comités du Kouomintang et des sociétés secrètes dans le Chahar, et l'engagement d'arrêter l'émigration chinoise vers le Chahar.

On apprend, d'autre part, que les explications fournies par Nankin, concernant le règlement des incidents sino-japonais dans le nord, auraient satisfait les autorités du sud-ouest, toujours prêtes cependant à critiquer la politique du gouvernement central à l'égard du Japon.

Une consultation de l'opinion anglaise

Londres, 28 juin.

Les résultats du référendum pour la paix organisé par l'Union pour la Société des nations ont été proclamés jeudi soir par lord Cecil, au cours d'une réunion à l'Albert Hall.

Douze millions de personnes ont répondu aux six questions du référendum. Onze millions de voix ont demandé que la Grande-Bretagne reste membre de la Société des nations et environ dix millions et demi se sont prononcées pour une réduction des armements par un accord international et l'interdiction de la fabrication et du trafic des armes par des intérêts privés.

RUSSIE ET JAPON

Moscou, 27 juin.

On mande de Chabarowsk que les autorités soviétiques de Vladivostok ont retiré le permis de séjour à quelques Japonais domiciliés depuis longtemps dans cette ville, et les ont expulsés. La protestation du consul nippon à Vladivostok est restée sans réponse.

Par ordre des autorités navales, l'entrée de navires japonais dans quelques ports soviétiques d'Extrême-Orient est interdite.

Les nationalistes égyptiens

Le Caire, 27 juin.

Dans un manifeste adressé à la nation, les nationalistes protestent énergiquement contre l'intervention britannique dans le problème constitutionnel. Ils affirment qu'une telle intervention doit nécessairement porter atteinte aux relations amicales entre les deux pays. Ils demandent au gouvernement et à la nation de continuer la lutte pour le retour de la constitution. Le parti nationaliste reste, toutefois, convaincu que le premier ministre Nassim pacha n'épargne aucun effort pour préserver les droits de l'Égypte.

Nouvelles diverses

Lord Halifax, ministre anglais de la guerre, et une délégation de 42 officiers supérieurs et généraux de l'armée anglaise, sont arrivés à Boulogne ; ils se rendent en voyage d'études sur l'ancien champ de bataille de la Marne.

— Plusieurs députés français de la Haute-Loire, de la Loire et du Puy-de-Dôme ont adressé une lettre à M. Lebrun en faveur de leur ancien collègue Philibert Besson, le priant de bien vouloir exercer en sa faveur son droit de grâce.

— La conférence de la paix du Chaco se réunira le 1^{er} juillet ; le président de l'Argentine, Justo, y invitera incessamment les gouvernements des pays médiateurs.

— La Chambre américaine a voté, par 194 voix contre 186, et envoyé au Sénat le projet Copeland, recommandé par M. Roosevelt, destiné à créer une marine marchande américaine susceptible de soutenir la concurrence étrangère.

La défense militaire de la France

Paris, 27 juin.

La commission des finances de la Chambre a entendu, ce matin, le ministre des finances sur les projets de loi relatifs aux dépenses exceptionnelles de la guerre, de la marine et de l'air, sur lesquels elle est consultée pour avis.

M. Régnier a exposé comment seraient financées ces dépenses, qui ne peuvent être payées directement par le budget.

Après le départ du ministre, par 14 voix contre 7, la commission a adopté l'avis favorable formulé par M. Archimbaud sur le projet de dépenses exceptionnelles pour la guerre.

Elle a ensuite adopté un amendement de M. Lasalle d'après lequel la législation sur les bénéfices de guerre serait applicable aux marchés visés par le projet de loi. L'amendement a été adopté à l'unanimité.

M. Moch a présenté un article additionnel tendant à confier exclusivement à l'Etat, à compter du 1^{er} janvier 1936, la fabrication et le trafic des armes de guerre, un projet de loi spécial devant être déposé par le gouvernement dans le délai d'un mois.

Ce texte additionnel, qui équivaut à la nationalisation des industries de guerre et pour lequel la priorité avait été demandée, a été adopté par 9 voix contre 8 et deux abstentions, celles de M. Petsche et de M. Scapini.

La représentation proportionnelle en France

Paris, 28 juin.

La Chambre a discuté, hier après midi, la proposition de M. Bracke, socialiste, sur le projet de loi instituant la représentation proportionnelle. Elle a adopté, par 446 voix contre 115, la résolution Bracke chargeant la commission du suffrage universel d'élaborer un projet de réforme instituant le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

M. Roosevelt et la monnaie américaine

Washington, 28 juin.

(Havas.) — Le président Roosevelt a recommandé au Congrès de voter immédiatement une loi assurant définitivement au Congrès le contrôle de l'émission de la monnaie et des obligations.

Cette loi interdit pratiquement aux porteurs d'obligations gouvernementales portant la clause or d'en réclamer au gouvernement le paiement en or.

Le procès d'un communiste hongrois

Budapest, 28 juin.

Le tribunal suprême de Hongrie est appelé à examiner le recours formulé contre le jugement frappant Mathias Rakosi, ex-commissaire du peuple, condamné à la prison à vie, en février dernier, pour haute trahison, meurtre et émission de fausse monnaie.

Rakosi fut ministre du commerce dans le gouvernement communiste de 1919 ; il a contribué à renverser la constitution et à instituer un tribunal révolutionnaire. Des centaines de peines de mort ont été prononcées par ce tribunal.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un trésor

A Kattowitz (Haute-Silésie), trois ouvriers faisant des travaux de terrassement près d'un monastère rencontrèrent un objet dur. Ils constatèrent qu'il s'agissait d'une cassette en fer contenant 15.000 pièces d'or datant de 1870 à 1901. Une violente dispute s'engagea entre les ouvriers et attira l'attention d'un agent de police, qui saisit le trésor.

Les orages

Un violent orage a sévi dans la nuit de mercredi à hier jeudi, durant plusieurs heures, sur la ville de Brême et ses environs. Les dégâts sont importants. Dans la campagne, une ferme et des granges ont été incendiées par la foudre, des arbres ont été déracinés. La grêle a ravagé les jardins et brisé de nombreuses vitres.

Une tempête accompagnée d'une pluie diluvienne s'est produite au Mecklenbourg et en Poméranie, causant de graves dégâts. La foudre a incendié six fermes.

Une violente tempête s'est de nouveau déchaînée jeudi, sur la région de Dantzig. La foudre est tombée sur la fabrique balte de spiritueux. Deux grands réservoirs d'alcool ont fait explosion ; 200.000 litres d'alcool ont été détruits. Plusieurs personnes ont été blessées.

Une chaleur accablante continue à sévir en Suède, suivie d'orages violents. De nombreux incendies de forêts ont éclaté un peu partout, détruisant des fermes et tuant plusieurs personnes. L'antenne du poste de téléphonie sans fil de Motala, qui est la station la plus puissante de Suède, a été frappée par la foudre et le poste est resté silencieux pendant douze heures. Une quinzaine de personnes se sont noyées.

La mauvaise viande

Dans une auberge d'Alterhürden (Prusse orientale), onze personnes sont tombées malades après avoir mangé de la viande avariée. Cinq personnes de la famille de l'aubergiste, deux servantes et quatre hôtes ont été conduits à l'hôpital. L'aubergiste a succombé, et l'un des hôtes est dans un état très grave.

Le feu à bord

Hier matin, jeudi, un incendie a éclaté, à Hambourg, à bord du vapeur *Potsdam*. Grâce à l'intervention énergique des ouvriers des ateliers et des pompiers, le feu a pu être maîtrisé en vingt minutes.

Tué à la montagne

Hier, jeudi, le capitaine Vallet, âgé de trente-trois ans, chef de la gendarmerie de l'arrondissement de Thonon (Haute-Savoie), s'est tué en faisant une ascension, aux Rochers de Memise. Il a glissé sur une dalle et fut précipité d'une hauteur d'une cinquantaine de mètres, entraînant dans sa chute son fils, âgé de huit ans, qui s'est coupé la langue.

Un avion tombe dans la mer

Un avion militaire anglais de la base de Tangmere, près de Chichester, est tombé en mer près de Selsey. Un membre de l'équipage ramené par le canot de sauvetage de Selsey Bill était mort lorsqu'on l'a retiré de l'eau. Il s'agit d'un officier, mais son uniforme était dans un tel état qu'il n'a pas été possible d'établir son grade. Les recherches se poursuivent sur les lieux de l'accident.

Accident de chemin de fer en Suède

Un grave accident s'est produit hier matin jeudi près de Muoskosel (Suède), où une voie ferrée est actuellement construite. Un train de matériel et d'ouvriers approchait des chantiers quand deux chevaux sautèrent subitement sur la voie devant la locomotive. Les deux chevaux furent écrasés et le train dérailla.

Il y a eu huit victimes. Parmi les morts se trouve une femme. Plusieurs des blessés sont dans un état désespéré.

Chute d'un avion français

Hier jeudi, un accident d'aviation s'est produit à 800 mètres environ de Saint-Mard-les-Rouffy (Marne). Un avion militaire que pilotait un sergent de l'école de Versailles, actuellement au camp de Mourmelon, et dans lequel avait pris place un sous-lieutenant, élève également de l'école de Versailles, a capoté. Le sergent a été tué. Le sous-lieutenant, atteint d'une commotion cérébrale, a été transporté à l'hôpital militaire de Châlons.

Inondations à Cuba

Un cyclone s'est produit mercredi à Holguin (Cuba). Les rivières ont débordé, inondant la ville basse et emportant de nombreuses habitations. Quatre femmes, trois enfants et cinq hommes ont été grièvement blessés. Les plantations ont subi de graves dommages.

Foudroyés

Au cours de ces derniers jours, cinq personnes ont été tuées par la foudre dans l'est de la Hollande.

SUISSE

Attaqué par des abeilles

Un vieillard aveugle, de quatre-vingts ans, qui faisait un petit tour près de sa maison, à Saint-Gall, s'étant aventuré près d'un rucher, a été attaqué par des abeilles. Dans sa fuite, le pauvre homme tomba et, trop faible, ne parvint pas à se tourner. Lorsqu'on le découvrit, on constata qu'il avait plus de deux cents piqûres, presque toutes au visage. A part la douleur momentanée causée par les piqûres, le vieillard ne se ressent pas de cette aventure.

Les noyés

A Uster (Zurich), deux personnes se sont noyées ; la jeune Jolanda Boll qui prenait un bain dans le Greifensee a coulé, puis vers le soir Anna-Maria Ribis, qui était en place comme servante depuis peu à Uster, prenant un bain près de Niederuster, s'est noyée. On ne s'aperçut de l'accident que lorsque la jeune fille ne reparut pas le soir dans sa place.

Léopold Bonin, âgé de cinquante-quatre ans, de Wädenswil, avait loué un petit bateau pour aller à Buonas sur le lac de Zoug. Comme il ne rentrait pas, des recherches furent entreprises et l'on trouva bientôt le bateau errant sur le lac. Les vêtements et les souliers de Bonin furent trouvés dans le petit bateau.

La chaleur

Hier, jeudi, a été l'une des plus chaudes journées enregistrées par l'Observatoire astronomique et météorologique de Bâle. A 15 h. 45, on a noté une température maximum de 33,9 degrés. Durant ces 40 dernières années, il n'y a eu qu'une seule journée de juin plus chaude que hier : celle du 17 juin 1931, où le thermomètre marqua 35,4 degrés.

Ecrasé par un camion

A Neuchâtel, hier jeudi, un camion, effectuant une manœuvre, roulait en marche arrière dans la rue Louis-Favre. Il renversa un bambin de deux ans qui eut la tête écrasée.

FRIBOURG

LE 40^{me} ANNIVERSAIRE DE L'« ALEMANNIA »

On nous écrit :

Après que le canton de Fribourg eut décidé, le 4 novembre 1889, de fonder une université pour toute la Suisse catholique, les jeunes intellectuels du pays accoururent à Fribourg pour bénéficier des enseignements d'inspiration authentiquement catholique.

Pour remplacer, dans une certaine mesure, les foyers qu'ils avaient quittés, ces jeunes gens se groupèrent et fondèrent la *Romania*. Ils durent, en 1895, élargir le cadre, la société étant devenue trop nombreuse : les étudiants de langue allemande formèrent l'*Alemannia* ; ceux de langue française, la *Sarinia*.

Après quarante ans d'activité, partagée entre le travail et le plaisir, quarante ans au cours desquels elle n'a cessé de prospérer dans une unité disciplinée de vues et de principes, et dans une solide amitié entre anciens et jeunes membres, l'*Alemannia* est devenue une force sur laquelle on peut et on doit compter.

C'est que, en effet, l'*Alemannia* donne à ses membres, en complément de leur formation universitaire, une très bonne préparation à la vie sociale et politique du pays. Et, particulièrement dans la période de désarroi que nous traversons, elle prépare des hommes aux idées justes, adaptées aux temps nouveaux, des futurs chefs destinés à les réaliser.

Voilà pourquoi l'*Alemannia* n'a pas voulu laisser passer le quarantième anniversaire de sa fondation sans réunir à Fribourg, à l'ombre de l'Université, ses membres dispersés dans toute la Suisse, pour qu'ils se retrouvent et revivent quelques moments d'amitié.

Ce sera pour les anciens l'occasion de modérer un peu, s'il le faut, l'ardeur des jeunes, tout pleins du désir d'action, et pour les jeunes de dire aux anciens leur idéal. La journée de samedi et la matinée de dimanche seront donc réservées aux anciens et jeunes Alemanniens.

Voici le programme de la journée de dimanche : 10 h. 30, office à la chapelle du Convict Albertinum ; allocution du R. Père Manser, O. P., professeur à l'Université ; 12 h. 30, banquet à l'Hôtel suisse ; 18 h., réception des délégations ; 19 h. 45, cortège en ville, réunion sur la place de Notre-Dame ; 20 h. 30, kammers au théâtre Livio.

Les membres honoraires et actifs de la Société des Etudiants suisses sont cordialement invités à participer à la fête.

Les sections sœurs de la Société des Etudiants suisses enverront de nombreuses délégations pour témoigner à l'*Alemannia* leur amicale sympathie, de sorte que le public de la ville aura l'occasion de voir, dimanche soir, un beau cortège d'étudiants.

W. L.

Société d'histoire du canton de Fribourg

Hier, jeudi, la Société d'histoire du canton de Fribourg a fait sa course d'été à Romont. A l'arrivée dans la cité des ducs de Savoie, une séance eut lieu dans la grande salle du château. Elle fut présidée par M. Gaston Castella, directeur de la Bibliothèque cantonale, et honorée de la présence de quelques personnalités. M. Paul Bondallaz, préfet, fit une très intéressante causerie sur les coutumes romontoises au moyen âge, et M. Bernard de Vevey, avocat, fit une étude juridique très documentée sur le droit coutumier.

Après la séance, les membres ont visité l'église paroissiale et les curiosités de la ville. A midi, un banquet fut servi en plein air dans les alentours du château. Ont pris la parole : MM. Gaston Castella, président, Dubied, président de la Société d'histoire de Berne, et M. Montandon, président de la Société d'histoire neuchâteloise.

A 13 h. 30, les enfants des écoles ont exécuté pour la deuxième fois la pièce de M. Bondallaz, musique de M. le professeur Piccand, *La grande journée*. Le succès de la première représentation, donnée dimanche, s'est entièrement confirmé. Le spectacle élève l'âme et donne au travail de la campagne sa belle et grande signification. Les acteurs et les auteurs ont été vivement félicités par le public d'élite, qui s'est rendu compte des réels mérites de cette pastorale.

Après la représentation, un autocar conduisit les historiens au temple de Courtilles, au-dessus de Moudon, puis au château de Lucens. Chacun a admiré les beautés historiques de ces deux sites, tout en regrettant de voir figurer sur le château de Lucens l'énorme écusson vaudois qui dépare vraiment la silhouette de cette demeure féodale.

A 7 heures, les excursionnistes sont rentrés à Romont. Ils sont revenus chez eux par autocars, enchantés de leur voyage.

Pills et Tabet à Fribourg

On nous écrit :

Délaissant pour quelque temps le théâtre et le cinéma, Pills et Tabet, les grandes vedettes des chansons de Mireille, *Le vieux château* et tant d'autres, donneront au Capitole, lundi, 1^{er} juillet, une unique soirée au cours de laquelle ils interpréteront leurs anciennes et nouvelles chansons.

La location est ouverte à la caisse du Capitole,

Le centenaire de l'église de Prez-vers-Noréaz

De la *Semaine catholique* :

Dimanche 30 juin, S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, présidera à Prez-vers-Noréaz les fêtes que les habitants de cette paroisse ont préparées pour commémorer le centenaire de leur église paroissiale. A la veille de ce centième anniversaire, il semble tout indiqué de rappeler en quelques lignes les origines de la paroisse.

La paroisse de Prez, à n'en pas douter, remonte à une époque très ancienne. Il n'est pas impossible, par exemple, et plusieurs le pensent, qu'au VI^{me} et même IV^{me} siècle, des missionnaires soient venus apporter à Prez la bonne nouvelle de l'Evangile. Sans doute, l'invasion des barbares, survenue peu après, paganisa à nouveau toute la contrée. Quoi qu'il en soit, à partir du XII^{me} siècle, les documents certifient l'existence de la paroisse. En l'an 1156, Prez avait déjà un curé. C'est à cette époque aussi que l'on voit apparaître les seigneurs de la contrée, les nobles de Pralette ou les Pralettis.

La paroisse de Prez, qui comprenait les villages de Prez, Corserey, Noréaz, Seedorf, Ponthaux et Nierlet-les-Bois, faisait partie, vers l'année 1222, du décanat d'Avenches. Un siècle plus tard, en 1311, Olhon de Champvent, évêque de Lausanne, incorporait au prieuré de Saint-Maire l'église de Prez, et c'est ainsi que, pendant de longues années, la paroisse de Prez eut à sa tête des chanoines. C'était également à l'évêque de Lausanne qu'appartenait le droit de collature, droit qu'il dut abandonner au gouvernement de Fribourg à partir du XVI^{me} siècle et qu'il recouvrit en 1867.

Il semble bien que le XV^{me} siècle fut, pour la paroisse de Prez, une époque de prospérité et de paix. Mais, en l'an 1571, vers la fin du mois de juin, un violent incendie, dont on ignore la cause, détruisit la cure de Prez ainsi que 16 maisons ; le vicaire, l'abbé Robatel, resta même dans les flammes. La cure, rebâtie en 1574, fut pour une dernière fois reconstruite en l'an 1709.

Il est difficile de donner quelques précisions au sujet de l'ancienne église, car hélas ! les documents font défaut. Nous savons, cependant, que, en 1591, l'église n'avait pas encore de clocher : « L'an 1591, a été fait un clocher », disent les documents. Autre détail frappant : c'était une des rares églises ayant un seul autel.

Ce fut dans cette modeste église de campagne que l'on baptisa, le 12 juin 1739, le petit Jean-Jacques Morel, le futur P. Apollinaire, aujourd'hui bienheureux, qui fut martyrisé sous la Révolution française, le 2 septembre 1792, dans le couvent des Carmes, à Paris.

Le 2 août 1835, Mgr Yenny, évêque de Lausanne et Genève, consacrait la nouvelle église de Prez, bâtie durant les années 1831 à 1835. Les dons, dit-on, affluèrent pour la construction de cette nouvelle église. Un prêtre, originaire de la paroisse, l'abbé Chollet, alors curé de Neyruz, contribua largement à l'érection du maître-autel. Un demi-siècle plus tard, en 1890, à l'occasion de la restauration de la nouvelle église, M. le doyen Genoud, à ce moment curé de Prez, se dévoua sans compter pour l'amélioration de la décoration de l'église.

L'église paroissiale avait sa propre chapelle depuis une époque déjà très ancienne ; celle de Corserey, par exemple, datait du XII^{me} siècle. La chapelle de Noréaz, dédiée à saint Jacques le Majeur, fut construite en 1635. Ajoutons que, à partir du XVI^{me} siècle, le clergé de la paroisse compte deux prêtres de plus : un vicaire à Prez et un chapelain à Corserey. En 1877, après maintes difficultés, Ponthaux et Nierlet-les-Bois se détachèrent de Prez pour s'ériger en paroisse, tandis que Corserey ne le fit qu'en 1900. L'église, dédiée au XV^{me} siècle à la Sainte Vierge, est aujourd'hui sous le patronage de saint Jean-Baptiste.

Voici la liste des curés qui se succédèrent à la tête de la paroisse de Prez-vers-Noréaz depuis la construction de la nouvelle église :

MM. Jean-Laurent Pernet, de Montbovon, 1806-1842 ; Jean Grivet, de Fribourg et Matran, 1842-1868 ; Isidore Imbert, de Nevers (France), 1869-1870 ; Louis Genoud, de Châtel-Saint-Denis, 1870-1907 ; Henri Marion, des Friques (Fribourg), 1907-1915 ; Jean Bovet, d'Auboranges, 1915.

M. le curé Bovet célèbre donc cette année le vingtième anniversaire de son arrivée dans la paroisse.

C'est dans cette modeste église, aujourd'hui centenaire, que dimanche, S. Exc. Mgr Besson, à l'occasion de la visite pastorale, chantera une messe pontificale, soulignant ainsi le centième anniversaire de la dédicace de ce lieu de culte.

Le « banc du marché »

L'Office d'assistance rappelle son « banc du marché ». Il espère que toutes les personnes qui feront leur marché voudront bien y déposer chaque samedi un léger don en nature. Les vivres recueillis samedi dernier avaient une valeur de 200 francs ; 120 familles de chômeurs ont bénéficié de leur répartition.

Concert

La Concordia donnera ce soir, vendredi, dès 8 h. 1/2, un concert au square des Places,

L'échéance du 30 juin

C'est le 30 juin que, chaque année, les membres des associations professionnelles affiliées à l'Union syndicale doivent donner leur avis de sortie.

Nous nous permettons de rappeler l'échéance du 30 juin à tous les cheminots et à tous les postiers catholiques, pour qu'ils se séparent d'une organisation qui est incontestablement une annexe du parti socialiste et qu'ils entrent dans les organisations où leurs principes religieux et politiques seront respectés.

Les tombolas de la kermesse en faveur de la maison de la Providence

Le sort vient d'attribuer les différents objets mis en loterie. La pendulette est échue au N° 582 ; le lampadaire, au N° 144 et le service à thé au N° 94. Les gagnants sont en possession des objets.

Seul, le vitrail est encore en loterie, exposé à la vitrine de M. Leibzig ; c'est là qu'on peut se procurer des billets au prix de 1 fr. Il s'agit d'une Crucifixion, d'une valeur de 300 fr. Qu'on veuille bien tenter la chance ; ce sera en même temps une bonne action.

Course commémorative Morat-Fribourg

On nous écrit :

C'est dimanche prochain que se déroulera pour la troisième fois cette joute sportive en même temps que patriotique, sous les auspices du Club athlétique de Fribourg.

S'il en est qui prétendent nier les grands progrès de la course à pied, leur présence à cette manifestation les détrompera. Et c'est une constatation fort encourageante pour ceux qui se vouent à un sport resté amateur pur, où seul l'effort athlétique est le but poursuivi.

M. Piller, conseiller d'Etat ; M. le colonel-divisionnaire de Diesbach et M. Gutknecht, syndic de Morat, ont bien voulu accepter de former le comité d'honneur. Le comité d'organisation est dirigé par M. Béda Hefti, ingénieur, président du Club athlétique de Fribourg.

Les organisateurs sont assurés d'une très forte participation, puisque, jusqu'à ce jour, plus de soixante-dix coureurs venant des quatre coins du pays ont fait parvenir leur engagement. Nos champions suisses de marathon, Werhli et Morf, lutteront pour la victoire, victoire qui leur sera chèrement disputée par les gagnants des deux dernières compétitions : Zosso et Bæll. Parmi les vieux habitués, citons, entre autres : Schaub, Frauenlob, Rieben, Munzhuber. Dans le groupe des vétérans, retenons les noms de Poncet, Leuba, Bovard, et celui du Bernois bien connu Flückiger. Chez les juniors, la lutte sera très ardente, vu leur grand nombre. Il sera fort intéressant de suivre ces coureurs pendant la course, ainsi que leurs coéquipiers, sans compter que des révélations peuvent se produire et détruire tous les pronostics.

Les deux équipes du Sport-Club de Kempttal, celle du Læufer Club Olympia, ainsi que celle du Club athlétique de Fribourg, se mesureront pour l'attribution du challenge interclub.

Le départ de la course sera donné à 9 h. 50, à Morat. Les juniors partiront de Pénier seulement. Les premières arrivées à Fribourg sont prévues pour 10 h. 45, sur la place du Tilleul. Les spectateurs sont instamment priés de se conformer aux ordres donnés par la gendarmerie et par les commissaires de la course.

La proclamation des résultats et la distribution des prix auront lieu à 14 h., au restaurant de la Paix, au premier étage.

Exposition des dessins et travaux manuels des écoles de Fribourg

Cette exposition, qui présente les travaux exécutés par les élèves des classes primaires françaises et allemandes (filles et garçons), durant l'année scolaire 1934-1935, s'ouvrira dimanche, 30 juin, à 10 h., et se clora le dimanche, 7 juillet, au soir. On pourra la visiter tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; le dimanche, à partir de 10 heures.

L'exposition a lieu dans les locaux du premier étage de la maison de l'Association paroissiale de Saint-Nicolas, Grand'rue, 14 ; l'entrée en est gratuite.

Les accidents de la route

Hier après midi, jeudi, vers 16 heures, une automobile bulloise conduite par une dame circulait sur la route cantonale près de Magnedens. En face de la maison de M. Pittet, entrepreneur, la machine heurta un char de paysan qui cheminait dans le même sens qu'elle et sur lequel se trouvait une fillette, Andrée Pittet, accompagnée d'un conducteur. Le choc fut assez violent, puisque l'enfant se planta dans les bras les dents d'un râtelier en fer. Elle fut immédiatement conduite chez M. le docteur Fragnière, qui lui donna les soins nécessaires. Elle put ensuite regagner son domicile. L'automobile et le char ont été endommagés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, aux Merciers, dernière répétition avant Bâle, avec distribution des cartes de fête ; présence indispensable.

Club alpin, section « Moléson ». — Promenade avec famille, au Hohberg, Lac Noir. Réunion des participants samedi, 29 juin, à 12 h. 15, au café Romand,

Fête des saints Pierre et Paul à Notre-Dame

A l'occasion de la fête de saint Pierre et de saint Paul, la messe de 9 heures sera chantée à la basilique mineure de Notre-Dame ; cette messe sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront la basilique de Notre-Dame et prieront aux intentions du Souverain Pontife, pourront gagner une indulgence plénière applicable aux défunts, dès aujourd'hui vendredi à midi et jusqu'au soir de la fête.

Le Bulle-Romont

L'assemblée des actionnaires du chemin de fer Bulle-Romont a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1934, qui accuse un résultat sensiblement supérieur à celui de 1933. Un dividende de 2 % pourra être distribué.

Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat

L'assemblée générale des actionnaires de la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat s'est tenue mercredi, 27 juin, à Neuchâtel, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Buchs, directeur des travaux publics du canton de Fribourg.

Les comptes de l'année 1934, qui ont été adoptés à l'unanimité, ont révélé une nouvelle baisse des recettes, due en particulier aux difficultés économiques et aux mauvais temps qui a assombri les dimanches d'été. Le déficit de l'exercice, par 21,783 fr. 27, a été ajouté à l'ancien solde débiteur, qui atteint maintenant la somme de 216,920 fr. 40. Cette situation financière inquiétante appelle des mesures de redressement urgentes, auxquelles les organes directeurs de l'entreprise ont déjà voué leur attention.

L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement de son Conseil d'administration, qui est composé de douze membres, à raison de trois pour chacun des Etats de Vaud, Neuchâtel et Fribourg et pour la ville de Neuchâtel. Les membres de l'ancien conseil ont été confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans. Le canton de Fribourg figure dans cet aréopage nautique avec MM. Buchs et Chatton, conseillers d'Etat, et Butty, syndic à Estavayer-le-Lac. M. Buchs a été réélu président du Conseil d'administration.

La faculté octroyée jusqu'ici aux porteurs de cartes d'actionnaires, de bénéficier, au cours de l'année, d'une course gratuite sur les bateaux, a fait l'objet d'une réclamation. Le Conseil d'administration voulait, par mesure d'ordre et d'économie limiter cette faveur à la période allant du 26 au 29 juin. Mais, les porteurs d'actions ayant protesté par la voix de M. Constant Dinichert, directeur à Montilier, et de M. Friolet, avocat à Morat, le Conseil d'administration a décidé de leur donner satisfaction et de revenir au système pratiqué jusqu'ici.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Samedi, 29 juin, à 2 h. de l'après-midi, examens du cours inférieur de l'école frébélienne du Gambach (Sœur M. Lucie) ; à 3 h., examens du cours supérieur de la même école (Sœur Julie).

Le même jour, à 8 h., examens du cours moyen des garçons de langue allemande du Bourg (M. Annen).

RADIO

Samedi, 29 juin

Radio-Suisse romande
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. 30 (de Lugano), émission commune. 18 h., heure des enfants ; pour les petits. 18 h. 35, quelques nouveautés en disques de jazz. 18 h. 45, récit de voyage. 19 h., sonnerie de cloches. 19 h. 2, *Dans les Balkans avec le Servette F.-C.*, par M. Jean Grange, chroniqueur sportif. 19 h. 25, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 35, *En ville ! A la Centrale téléphonique*. 20 h., bulletin financier de la semaine. 20 h. 15, présentation du *Quatuor en mi mineur*, de Fritz Bach. 20 h. 45 (de Madrid), *L'Espagne à travers sa musique populaire*, pot pourri de chants et danses populaires des diverses régions espagnoles. 21 h. 15, dernières nouvelles. 22 h., séance de clôture du championnat international d'escrime, à Lausanne.

Radio-Suisse allemande

11 h. 30, arrivée de la bannière fédérale des chanteurs à la gare de Bâle. 12 h., remise de la bannière fédérale des chanteurs et cérémonie sur la place de la cathédrale. 16 h., concert par l'Orchestre Züha. 20 h., retransmission de Madrid ; musique populaire.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h. 30, émission commune ; concert par le *Terzetto romantico*. 22 h. 10, orchestre populaire.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert. Tour Eiffel, 20 h. 30, soirée radio-théâtre. Paris P. T. T., 20 h. 30, soirée de cabaret. Strasbourg, 21 h., retransmission du Théâtre de Colmar ; fête du 152^{me} régiment d'infanterie. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 20 h. 40, récital de violon. 21 h., concert symphonique par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Londres national, 19 h. 30, concert par fanfare.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h., Stuttgart-Breslau, gymnastique. 6 h. 15, concert matinal. 7 h. à 7 h. 45, Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 20 à 10 h. 50, Bâle, radio-scolaire : *A la recherche du pétrole*. 10 h. 50 à 12 h. 15, Lyon-Grenoble, gramophone-concert. 11 h., orchestre. 14 h. à 15 h., Paris P. T. T., la radio à l'hôpital. Concert. 23 h. à 1 h., Vienne, concert.

MARTIGNY-GARE

Café-Restaurant vaudois
Restauration - Tea Room - Salle pour sociétés
P. Bongard-Derivaz, chef de cuisine.

Chute mortelle d'un enfant

Hier soir jeudi, vers 6 h. 1/2, un ouvrier qui passait sur le chemin du Schœnberg, en face du pont, vit un enfant inanimé au pied d'un mur d'une hauteur de cinq mètres, à proximité de la maison de M. Canisius Brugger, menuisier. Il le reconnut comme étant le fils d'un manoeuvre habitant à la rue des Forgerons, M. François Zahno, occupé chez M. Bise, marchand de meubles. Il transporta le malheureux enfant au domicile de ses parents, où il mourut deux heures après.

On croit que l'enfant, Léon Zahno, âgé de quatre ans, s'amusa avec des camarades sur le mur, au bord du chemin. Il a probablement fait un faux pas et est tombé sur le sol. Il a eu le crâne fracturé.

Nos chanteurs à la fête fédérale de Bâle

Seule, de toutes les chorales françaises du canton, la Société de chant de la ville de Fribourg va concourir à Bâle, en III^{me} catégorie (Chant artistique).

Elle quittera Fribourg demain samedi 29 juin, à 14 h. 50, et par train spécial, atteindra son lieu de cantonnement, Rheinfelden, à 17 h. 45.

Dimanche matin, vers 9 h., elle présentera son morceau de libre choix (œuvre inédite de son directeur M. Bovet : *Le Soir*) à l'appréciation du jury, qui comprend MM. Rœssel (Davos), Al. Fornerod, (Lausanne); H. Hofmann (Zurich); H. Lang (Vevey) et E. Schwenk (Coire). L'audition aura lieu dans la grande salle de fête (VI) de la Foire d'échantillons.

A 9 h. 30, dans un local réservé, elle préparera le *Chœur d'une heure* (Stundenchor) pour l'exécuter ensuite devant les experts seuls (MM. O. Disler (Schaffhouse); G. Hänni (Sion) et A. Hoffmann (Aarau), à la Salle rouge de la « Mustermesse ».

Ces épreuves terminées, nos chanteurs assisteront à une messe dans l'église de Sainte-Claire et y feront entendre quelques motets religieux.

L'après-midi sera une demi-journée de détente et d'agrément. Une excursion à Mariastein, Dornach, Arlesheim, etc., ne manquera pas d'intéresser les membres, par les visions d'art et les souvenirs historiques qu'elle leur offrira.

Le soir, dès 20 h. 15, dans la Halle de fête, ils iront applaudir le Festival *Mutterland*, texte de Karl Weber et musique de W. Müller von Kulm, donné par les grandes sociétés de Bâle sous la direction de Hans Münch.

Lundi matin, 1^{er} juillet, est réservé aux répétitions des six chœurs d'ensemble assignés à la III^{me} catégorie. Les chanteurs romands seront dirigés par M. Ch. Mayor, de Lausanne, en ce qui regarde l'exécution de leur programme.

Le grand concert d'ensemble, par quoi s'ouvrira la cérémonie patriotique, débutera à 14 h. 15, dans la Halle VI. Tout de suite après, se déroulera la manifestation toujours émouvante de la proclamation des vétérans. Les Fribourgeois auront l'honneur et la joie de fêter un de leurs fidèles membres, M. Fr. Christen, comme titulaire de cette éminente distinction, qui est un hommage de reconnaissance pour 50 années de travail continu et anonyme au service de la musique vocale.

Nos choraliens partiront de Bâle à 18 h. 15 pour regagner Fribourg, lundi soir, à 21 heures. Souhaitons leur plein succès et un retour triomphal.

J. R.

TRIBUNAUX

Le crime de Loch-en-Guidel

Hier, jeudi, a comparu devant la cour d'assises du Morbihan Michel Henriot, l'assassin de Loch-en-Guidel.

Le 8 mai 1934, dans la propriété de Loch-en-Guidel (Morbihan), sur la lande bretonne, où Michel Henriot faisait l'élevage des renards argentés, on trouvait sa femme Georgette, née Deglave, assassinée à coups de carabine.

Michel Henriot, fils du procureur de la République à Lorient, déclara aux enquêteurs :

« Je me trouvais sur la grève voisine, à 200 mètres de chez moi. Quand je suis rentré, j'ai été étonné du silence qui régnait à la maison. Mon affolement fut complet quand je découvris la carabine sur le plancher et du sang partout. Je trouvai ma femme effondrée et sanglante, tenant encore d'une main l'écouteur téléphonique. Elle respirait faiblement... Elle est morte dans mes bras... »

Deux jours après, très digne, l'air affligé, Michel Henriot suivait le corps de son épouse.

Les enquêteurs apprirent que le mari de la victime avait contracté, un mois avant, une assurance-vie de 800,000 francs, où la clause de l'assassinat de l'un des conjoints était enregistrée.

Le soir de l'enterrement, le mari, pressé de questions, avouait être l'assassin.

Cinquante lettres de la femme achevèrent d'éclairer les antécédents du drame. La vie conjugale était un enfer.

Le dérailleur Matuchka

Sylvestre Matuchka, le sinistre Hongrois qui se plaisait à organiser des catastrophes de chemin de fer et qui a causé ainsi la mort d'un grand nombre de personnes, a été condamné de nouveau à mort sur appel par la Cour royale de Budapest. Matuchka doit d'abord achever de purger une condamnation à 6 ans de travaux forcés en Autriche. Il sera livré au bourreau en 1938.

Nouvelles de la dernière heure

Les entretiens de M. Eden et la presse

Paris, 28 juin.

(Havas.) — Après les conversations que M. Eden vient d'avoir à Paris et à Rome, le *Journal* note :

« M. Laval n'est certes pas moins optimiste que M. Eden parce qu'il a le ferme espoir d'amener les Britanniques à comprendre que leurs intérêts concordent avec les nôtres. A noter, ajoute le journal, que, dans les milieux britanniques, on se montre particulièrement optimiste sur les chances de voir accepter par l'Allemagne la combinaison de l'Est suggérée par M. Laval. Ne vaudrait-on pas jusqu'à envisager aussi la possibilité d'un règlement des armements terrestres entre Berlin, Rome et Paris ? »

« Des échanges de vue entre Paris et Londres seront encore nécessaires pour mettre les accords bien au point, affirme de son côté le *Petit Parisien*. L'espoir demeure que, bientôt, la coopération franco-britannique pourra se réaffirmer, non pas seulement en paroles, mais en actes. »

Le *Matin* écrit :

« Les entretiens de Paris n'ont pas été inutiles. On peut même dire qu'un rapprochement des points de vue de MM. Eden et Laval s'est assez nettement manifesté. Les explications très franches du président du Conseil ont, d'ailleurs, énormément contribué à faire gagner à notre cause un terrain certain à Londres. »

Excelsior constate :

« Un réel effort de compréhension et de bon vouloir réciproque a permis à MM. Laval et Eden d'envisager la possibilité d'une mise en œuvre prochaine des principes indivisibles et simultanés formulés dans la déclaration franco-britannique du 3 février. »

L'*Œuvre* présente de cette façon les propos tenus par M. Mussolini à M. Eden :

« Le gouvernement met comme condition à sa collaboration avec la Grande-Bretagne pour la recherche d'un *modus vivendi* sur l'Éthiopie l'assurance que le Conseil de la Société des nations du 25 août consentira à ne pas évoquer l'affaire abyssine, sans quoi, il n'assisterait pas à ce conseil. Ensuite, il veut avoir la certitude que l'Angleterre ne donnera, au cours des négociations, aucun appui matériel ni même moral à l'Abyssinie, de façon que cette dernière se montre plus accessible aux propositions italiennes. Enfin, M. Mussolini a rappelé à M. Eden que le but visé par l'Italie était, l'établissement pur et simple de son protectorat sur l'Éthiopie. Quant aux questions d'Europe, M. Mussolini a dit à M. Eden en substance qu'il était d'accord avec la France. »

L'entente des états-majors italien et français

Paris, 28 juin.

(Havas.) — Le *Matin* publie la dépêche suivante de Rome :

Le général Gamelin, chef d'état-major de l'armée française, est arrivé hier soir à Rome. Il est descendu à l'ambassade de France et s'est entretenu avec le maréchal Balbo, chef de l'état-major de l'armée italienne. Il a été reçu en audience par M. Mussolini au palais de Venise. Le général repartira demain pour Paris. Son voyage semble avoir pour but l'examen préliminaire des mesures militaires éventuelles d'entente entre les deux états-majors.

L'expédition italienne

Naples, 28 juin.

Le navire *Italia* est parti pour l'Afrique orientale avec huit cents hommes de troupes et des quantités considérables de matériel. Le *Viminale* est parti pour Cagliari où il embarquera des détachements de la division Sabauda destinés à l'Erythrée.

Le redressement attendu en France

Paris, 28 juin.

L'*Ere nouvelle* (radicale, organe de M. Herriot), écrit :

« Le Parlement a rempli sa tâche et fait son devoir. Il ne faudrait pas que, sous la pression de certains intérêts politiques ou autres, il empêchât le gouvernement de remplir la mission qu'il lui a assurée par son vote. Le Parlement servirait bien mal ses véritables intérêts s'il entravait l'action gouvernementale, cette action qu'il a désirée et que, avec l'opinion publique, il a réclamée. »

Paris, 28 juin.

L'*Ordre* parle des remous parlementaires de ces derniers jours, des délibérations et décisions de la délégation des gauches qu'il n'approuve pas.

« M. Régnier et ses techniciens financiers élaborent des projets d'une certaine rudesse. Si rudes soient-ils, il appartiendra à M. Laval de les soutenir sans défaillance. Le salut du pays est à ce prix. Si l'opposition de gauche ne le comprend pas, elle portera à la République le dernier coup, mortel celui-là. »

Le Japon proclame l'état de siège à Pékin

Tokio, 28 juin.

(Reuter.) — Selon les nouvelles parvenues ici, l'état de siège a été proclamé à Pékin où l'on craint que les troupes chinoises ne provoquent des incidents. Les soldats japonais ont pris des mesures pour assurer l'ordre.

Le Congrès américain fait de l'opposition aux projets fiscaux de M. Roosevelt

Washington, 28 juin.

Devant les protestations soulevées au Congrès par son nouveau programme d'impôts sur le revenu, M. Roosevelt a déclaré qu'il n'insisterait plus pour que les nouvelles mesures soient votées par le Congrès avant la fin de la semaine.

Peu avant, la commission financière du Sénat avait annulé sa réunion car les experts du département du Trésor, bien qu'ayant travaillé jusqu'à 4 heures du matin, n'avaient pu arriver à des résultats concrets.

(Les nouveaux impôts sur le revenu, les successions et les donations dont le président demandait le vote pour cette session auraient rapporté 340 millions de dollars (plus d'un milliard de francs suisses).)

Anciens combattants français et allemands

Paris, 28 juin.

Le secrétaire général de la Fédération des anciens combattants écrit, dans le *Matin*, comment les anciens combattants français viennent d'être reçus dans la mystérieuse et mystique Allemagne. Il raconte comment, sur une invitation officielle allemande, quarante-quatre anciens combattants français ont pris contact à Stuttgart avec d'anciens combattants allemands. Son récit constitue un document fort intéressant.

« Ce fut une manifestation émouvante de voir réunis les anciens combattants allemands et français dans le cimetière où sont enterrés les blessés de guerre français et d'autres pays qui moururent en captivité à Stuttgart. Les anciens combattants allemands et français étaient massés en face les uns des autres, de chaque côté du monument. Ce fut au milieu d'une émotion indescriptible que le clairon d'un régiment d'infanterie, envoyé par le *Reichsführer*, sonna le rassemblement. Anciens combattants français et allemands se rapprochèrent et se serrèrent longuement les mains. Puis, Allemands et Français, fraternellement réunis, allèrent pieusement déposer une fleur sur chaque tombe. »

L'anniversaire de Serajevo

Paris, 28 juin.

Le *Petit Parisien* écrit :

« 28 juin 1914 ! Anniversaire de l'assassinat de l'archiduc-héritier d'Autriche à Serajevo. »

Ce journal évoque le grand-prix de Paris qui se courait ce jour-là et fait le résumé rapide des événements sportifs, politiques et artistiques de l'époque. Puis il rapproche 1914 de 1935.

« La confiance est une chose ; l'insouciance en est une autre, fort dangereuse. On peut encore espérer que l'Allemagne de Hitler n'est pas l'Allemagne de Guillaume II. Mais nous ne devons pas oublier que seuls les peuples forts sont les peuples respectés. La paix doit commencer chez nous. Telles sont les pensées que doit éveiller en nous un tel anniversaire. Ceux qui, parvenus au tournant de la vie, se retournent pour mesurer le chemin parcouru, savent trop que le monde ne change guère. Raison de plus pour veiller sur nous-mêmes et prendre garde. Les millions d'orphelins de la guerre ont grandi. Il en est qui, en France comme en Allemagne, vinrent au monde le jour même où le coup de Serajevo décida la mort de leurs pères. Jeunes frères qui, aujourd'hui, avez 21 ans, on pense à vous, car vous avez l'âge d'être citoyens, l'âge d'être soldats. »

Un article de l'« Osservatore romano » sur les théories néo-païennes

Cité du Vatican, 28 juin.

Sous le titre « Charlatan », l'*Osservatore romano* flétrit en termes énergiques les théories antichrétiennes énoncées par le professeur Hauer au cours des meetings de propagande néo-païenne tenus ces derniers temps en Bavière. L'orateur ayant préconisé l'adoption de la « religion germanique » pour réaliser l'union nationale, l'*Osservatore* écrit :

« La logique de ce professeur de cirque égale son audace lorsqu'il feint de ne pas se souvenir ou de croire que tout le monde a oublié qu'à la fin du mois de mai 1934, la mosaïque sur laquelle se dessinait le nouveau crépuscule des dieux allemands se composait de six nuances différentes de croyances ou d'opinions, dont l'une au moins se subdivisait à son tour en quatre autres nuances. »

A la Garde suisse pontificale

Rome, 28 juin.

Le colonel Hirschbuhl, commandant de la Garde suisse, a quitté la Cité du Vatican pour retourner en Suisse. Le commandant par intérim de la Garde suisse a été pris par le lieutenant-colonel de Sury d'Aspremont, qui, le 1^{er} juillet, sera nommé colonel et deviendra définitivement commandant de la Garde suisse.

Avocat américain assassiné

Détroit, 28 juin.

(Havas.) — On a trouvé dans un parc public le cadavre d'un avocat new-yorkais, M. Howard Carter Dickinson, neveu de M. Charles Evans Hughes, président de la cour suprême. La police a déclaré que M. Dickinson avait été victime d'un meurtre.

Des chiens égorgent 33 moutons

Moulins (Allier), 28 juin.

Des chiens ont pénétré la nuit dans des bergeries appartenant à MM. Coigne et Guéret, à Echassières, et ont égorgé 33 moutons.

Les propriétaires des chiens sont recherchés par la gendarmerie.

La chaleur en Italie

Milan, 28 juin.

Une chaleur intense s'est abattue sur toute l'Italie septentrionale. Hier, le thermomètre a marqué 36 degrés à Milan, 39 à Florence, 37 à Vérone, 35 à Brescia. A Milan, la chaleur a fait hier deux victimes.

Enfants italiens noyés

Mantoue, 28 juin.

Près de Bordiolo, trois garçons se sont noyés dans le Pô. Deux d'entre eux avaient tenté de sauver le troisième qui avait perdu pied en se baignant dans le fleuve.

La vie économique

Chambre de commerce internationale

Voici l'exposé des thèses du professeur Grégoire, développées au congrès de la Chambre de commerce internationale, et auxquelles se sont rattachés les représentants américains :

La Chambre de commerce internationale déclare que la stabilisation des devises étrangères sur la base de l'or est la condition impérieuse d'une renaissance de l'économie mondiale.

En conséquence, elle invite les principaux gouvernements intéressés à amorcer immédiatement les consultations adéquates d'abord pour formuler et ensuite pour mettre en œuvre un accord de stabilisation sur cette base. Elle insiste d'autre part auprès des gouvernements pour qu'ils ajustent, en prenant toutes les mesures nécessaires à cet effet, leur politique économique respective aux conditions requises, afin que l'étalon-or international puisse fonctionner sans accident pendant une longue période.

La question des fromages de Gruyère au Sénat français

Le Sénat français a poursuivi, hier matin, jeudi, l'examen de certaines mesures relatives au marché du lait. Au moment de la discussion de l'article 12, qui tend à interdire l'importation des fromages étrangers d'une teneur en matières grasses inférieure à 40 %, M. Hayaux, sénateur de la Haute-Saône, a exprimé le désir de voir cette mesure s'étendre à tous les fromages étrangers.

Il a affirmé que l'accord commercial franco-suisse a été conclu aux dépens des producteurs français de gruyère. Mais le ministre a défendu l'accord franco-suisse. Il a rappelé que le total des exportations vers la Suisse a atteint 1266 millions en 1934, tandis que l'importation en France de produits suisses n'a pas dépassé 523 millions, et qu'une guerre de tarifs avec la Suisse serait désastreuse pour l'agriculture française.

A la demande de M. Cathala, M. Hayaux a retiré alors son amendement.

AUTOMOBILISME

Les routes de montagne

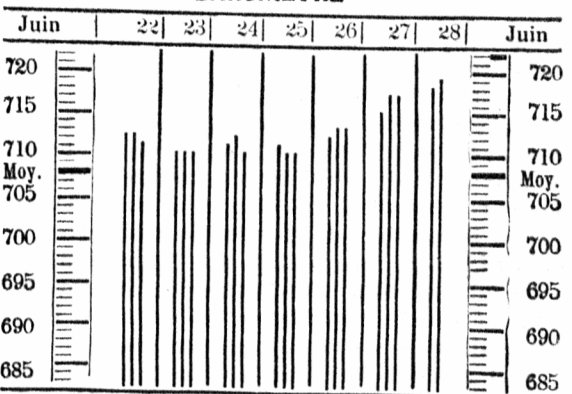
Le Département des travaux publics du canton de Berne communique ce qui suit au sujet de l'ouverture de la route du Grimsel :

Les travaux de déblayement des neiges sur le Grimsel ont pris fin le 26 juin. Il existe encore un danger d'avalanches et d'éboulis le long du lac du Grimsel ; cependant, la route sera ouverte à la circulation à partir de vendredi, 28 juin. Les usagers de la route sont formellement invités à passer rapidement aux endroits dangereux (panneaux avertisseurs) et à donner suite aux ordres des gardes qui s'y trouveront.

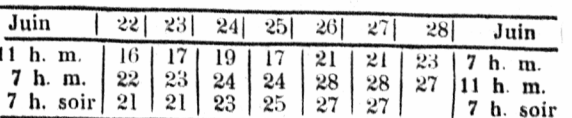
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

28 juin

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE



Temps probable

Zurich, 28 juin, 11 h. du matin.

Ciel variable. Pluies orageuses. Température en baisse.



Mademoiselle Adélaïde Ducry ; M. et M^{me} Charles Ducry-Stern et leurs enfants, à Dompierre ; M. et M^{me} Alexandre Ducry-Henzi et leurs enfants, à Neuchâtel ; M. et M^{me} Maurice Ducry-Rohrbasser et leurs enfants, à Russy ; M. et M^{me} Calixte Ducry-Magnin et leurs enfants, à Dompierre ; M. et M^{me} Pierre Ducry-Wæber et leurs enfants, à Dompierre ; M. et M^{me} Meinrad Ducry-Musy et leurs enfants, à Dompierre ; M. Amédée Wæber-Ducry et ses enfants, à Dompierre ; Frère Candide Ducry, au Noviciat de Chevilly (France) ; les familles Ducry-Musy, à Estavayer ; Guisolan-Ducry, à Yverdon ; Vonlanthen-Ducry, Ducry-Magnin et Pochon-Ducry, à Dompierre et Genève ; Ducry, Pochon, Blanc, à Dompierre et Fribourg ; Bovel, à Estavayer, Cheyres, Seiry et Domidier, Ducry-Ducry, à Domidier, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Julien DUCRY
Juge de paix

leur très cher père, beau-père, grand-père et oncle, décédé le 27 juin, dans sa 97^{me} année, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Dompierre, dimanche, 30 juin, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Cécile Folly-Rotzetter, à Fribourg ; Monsieur et Madame Henri Folly et leurs enfants, à Paris ; Monsieur et Madame Jean Zurkinden-Folly, à Fribourg ; Monsieur et Madame Eugène Folly et leurs enfants, à Fribourg ; Monsieur Joseph Folly, à Neuilly-s.-Seine, et sa fille, à Fribourg ; Monsieur et Madame Christian Burger-Rotzetter, à Wolhusen, et leurs enfants, à Berne ; et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor FOLLY
Employé au F. M. A.

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé accidentellement à leur affection, à l'âge de 44 ans.
L'office d'enterrement sera célébré samedi, 29 juin, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire : Impasse des Rosiers, 13, à 8 h. 1/4.
Le présent avis tient lieu de faire part.



« La Mutuelle »

fait part du décès, survenu accidentellement, de son cher, dévoué et regretté membre actif,

Monsieur Victor FOLLY
conducteur F. M. A.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 29 juin, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire, Impasse des Rosiers, 13, à 8 h. 15.



Monsieur Jean Filipini-Villard et sa famille, à Châtel-Saint-Denis ; Mademoiselle Marie Dousse, à Châtel-Saint-Denis ; Monsieur Emile Villard et familles, à Fribourg ; Monsieur Hubert Jungo-Villard et sa famille, à Châtel-Saint-Denis ; le R. Père Pilloud, Dominicain, à Fribourg ; Monsieur et Madame Henri Dousse et leur famille, à Bulle ; Monsieur et Madame Alfred Wolf-Dousse et leur famille, à Berne, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Thérèse VILLARD

leur chère belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Clarens, à l'âge de 69 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, le samedi 29 juin, à 9 h. 15.
Départ du convoi mortuaire : Place de l'Institut.

Capitole

Lundi, 1^{er} juillet - Soirée à 20 h. 30

Sur scène

UN UNIQUE RECITAL
par les célèbres duettistes

PILLS et TABET

dans les anciennes et nouvelles chansons et
Mademoiselle **MARY MYRAM**, chanteuse
Au piano : Alexandre Grünberg
Prix des places : Fr. 1.70 à 5.50
LA LOCATION EST OUVERTE

Téléphone 1300

ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
Une délicieuse farce militaire
Un film d'un entrain endiable
Champagnol malgré lui
d'après la pièce de G. FEYDEAU
avec
AIME SIMON-GIRARD
DRANEM JANINE GUISE
TEL 7.14

Pour un bon taxi spacieux

Adressez-vous chez
Joseph Kessler
ancien chauffeur des déserts de Syrie, d'Irak et de Perse
PRIX MODÉRÉ ET A FORFAIT
Courses en tous pays à des prix spéciaux
Téléph. 12.88 Fribourg

Capitole

Ce soir, à 20 h. 30
VENEZ VOIR LE PLUS PASSIONNANT
DES FILMS D'AVENTURES
LA CHASSE DU COMTE ZAROFF
Une mise en scène extraordinaire
LA CHASSE A L'HOMME...
Ce qu'aucun film n'a jamais montré...
ATTENTION :
Les personnes sensibles
sont priées de s'abstenir.
Téléphone 1.300

MADAME, DE BELLES OCCASIONS
pour les vacances

superbes lingeries soie, très légèrement défraîchies, à des prix dont vous voudrez profiter.
Ex. ravissantes chemises de nuit et pyjamas
dep. Fr. 4.— 5.— 6.—, etc.

10 % sur
pyjamas, lingerie
légère, parures,
articles très chics.

Au Joli Moment

Mme Henseler-Cotting
Rue de Lausanne, 82 Fribourg
Dépôt : Teinturerie Rochat

Café-Magasins

M. Louis Pasquier, représentant, Le PAQUIER, expose en vente, par voie de soumission, en bloc ou par lots, les immeubles qu'il possède à BULLE.

1^{er} lot : Rue de Gruyères, café de la Clef fédérale et habitation de 2 appartements ;

II^{me} lot : Rue de Gruyères, MAGASIN, cave voûtée, place et habitation de 2 appartements.

III^{me} lot : Rue de Gruyères, ATELIER et habitation d'un appartement.

La concession du café peut être attachée à n'importe lequel de ces lots.

Les soumissions doivent être déposées jusqu'à jeudi 11 juillet prochain, à 18 heures, à l'Etude du notaire soussigné, où déposent les conditions de vente et l'extrait du registre foncier.

Pour visiter, s'adresser à M. A. CURRAT, cycles et radios, rue de Vevey, BULLE, ou au notaire soussigné. 2294
P. o. A. YERLY, notaire, Bulle.

Vous serez à l'aise avec

nos
10 %
Chemises crêpe laine
Chemises popeline, 2 cols
Chemises « Polo »
rabais sur notre rayon
magnifiquement assorti
J. Felder succ. de Chapaley-Brugger
Rue de Lausanne, 20 FRIBOURG

Représentation

Commerce de vins, connu sur la place, cherche représentant déjà introduit auprès de la clientèle. — Offres sous chiffres P 13278 F, à Publicitas, Fribourg.

Boucherie chevaline

Hess, Frères
Rue des Augustins
Tél. 5.86

On débitera de la viande d'un tout jeune cheval. Excellente marchandise. 13279 Se recommandent.

Vente d'immeubles et de fleuries

Pour cause de partage, les soussignés mettent en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 6 juillet 1935, dès 14 h., dans une salle particulière de l'auberge de Corninbauf, les art. 388 et 389 du registre foncier de la commune de Corninbauf. Taxe totale Fr. 3043.—.

Le samedi 29 juin, vente de la récolte du foin du même terrain. Rendez-vous des meurs à 19 heures, vers l'école.
Hoirie de feu Etienne Ridoux.

Personne serait reçue

ayant besoin de repos dans FAMILLE de la Gruyère. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2295 B.

Immeubles de rapport

A vendre

en ville. S'adresser par écrit sous chiffres P 1549 F, à Publicitas, Fribourg.

1 MOBILIER Fr. 385.—
(à l'état neuf)

1 gd. lit 2 pl. literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis moquette, 1 canapé moquette, chaises assorties, 1 table de cuisine, tabourets et un buffet vitré, détaillé. Exp. franco. 8792

R. FESSLER,
avenue France, 5
Tél. 31.781.

(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.)

MOTO

à vendre belle moto **CONDOR 2 1/2 CV.**, complète, assurance et permis payés pr 1935
Fr. 350.—
chez **Daler Frères,**
Garage Capitole.

ON DEMANDE JEUNE HOMME

de 15 ans, désirant apprendre la langue allemande, pour aider au service postal et à de petits travaux de jardinage. Offres à Famille Widmer, bureau de poste, Schneisingen bei Baden. 13273

On demande tout de suite une bonne

Cuisinière

pas en dessous de 25 ans, sachant tenir un ménage soigné. Bon gage. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13280 F.

Appartement

4 chambres, cuisine. Prix intéressant. 15-50 S'adresser à A. Frossard, agence immobilière, place de la Gare, 38.

Imprimerie St-Paul

Faire-part

Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

C'était le moment de l'année où l'usine de Villejuif devait intensifier sa production pour les besoins d'une consommation presque doublée par les déplacements en villégiature. Elle avait peine à répondre aux commandes qui affluaient.

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, Barnier songea à remettre en fonctionnement sa petite usine de Marseille, utilisée seulement comme dépôt de matières premières depuis qu'il avait transporté son industrie à Villejuif.

Alexandre Naritch fut prié de diriger de nouveau l'exploitation temporaire, M. Barnier se chargeant, avec l'aide de Pierre, de la bonne marche de l'usine de Villejuif, confiée d'ailleurs à des contremaîtres entendus et à un personnel plié à la routine de la double main-d'œuvre industrielle et commerciale de l'établissement.

Ce fut l'occasion pour Larcher de s'initier aux mille détails de l'exploitation qui devinrent bientôt familiers à son intelligence ouverte.

Tout entier à ses nouvelles fonctions, il avait dû s'installer à Villejuif et occuper le cabinet de Naritch qu'il ne quittait, à la fin du jour, que pour passer la soirée avec sa tante à Paris où le ramenait l'automobile de Barnier.

Il se plongea dans ce labeur quotidien non pour oublier, mais pour atténuer sa peine d'être privé de la présence de celle qu'il aimait.

Parfois, une lettre de Pauline lui donnait quelques détails sur la vie qu'elle et sa sœur

menaient au Brusq, et, à travers ces lignes pleines d'affectueuses formules, Pierre aurait pu deviner l'amour de la jeune fille s'il n'avait pas été si entièrement aveuglé par la pensée de Berthe.

De celle-ci il ne savait que ce que lui en disait brièvement son aimable correspondante : « Quant à ma sœur, écrivait-elle, elle s'adonne ici, avec la fougue que vous lui connaissez, à ses jeux sportifs habituels, complétés par les parties de natation que favorisent les plages à la mode de Sanary et de Bandol. »

Il devait se contenter de ces vagues allusions, pensant bien que Berthe n'eût confié à personne, pas même à sa cadette, les sentiments intimes qu'elle éprouvait pour lui et dont il avait cru trouver les marques à Paris dans ses amicales familiarités.

Cette certitude qu'il se donnait l'éloignait de toute jalousie qui aurait pu naître à l'idée de la savoir entourée là-bas d'un cortège d'admirateurs de sa beauté.

Une nouvelle lettre de Pauline, devait, sinon éveiller cette jalousie, du moins lui faire envier ceux qui avaient le privilège d'être près de Berthe.

De ce nombre était Alexandre Naritch qui, de Marseille, était venu rendre visite à M^{me} Barnier un samedi.

Comment eût-il manqué, si près du Brusq, de venir présenter ses hommages à la femme de son directeur ?

« Maman, écrivait Pauline, l'a gardé à la villa jusqu'à lundi, lui faisant promettre d'y venir passer désormais le week-end. C'est une étrange nature que j'ai vainement essayé de pénétrer durant quelques conversations que nous avons eues ensemble. Il se livre difficilement, même sur

les questions les plus banales et ses gestes, comme l'expression de ses pensées, m'ont paru conventionnels.

« Je l'avais déjà jugé ainsi à Paris durant nos dîners du samedi d'allure un peu officielle, mais je pensais qu'ici, dans la simplicité de notre intimité, il apporterait plus de laisser-aller. Seule, Berthe a eu le talent de le faire sortir de sa réserve en l'entraînant l'après-midi du dimanche dans le cercle de ses amis de Bandol.

« Mais vous savez combien sont rares ceux qui peuvent résister à la prenante gaieté de ma sœur et à ses manières ensorceleuses. Comme je ne les y ai pas suivis, j'ignore si elle a pu l'adapter à l'ambiance d'une jeunesse à laquelle vous vous êtes laissé prendre vous-même, vous, l'homme posé par excellence.

« Comme Naritch doit nous revenir, j'aurai l'occasion de vous dire si Berthe a pu apprivoiser ce sauvage venu, dit papa, du fond de l'Ukraine.

« Quant à moi, suivant vos conseils, je me plonge dans les racines du droit, dans l'intention, une fois ma licence conquise à la rentrée, de pousser mes études jusqu'au doctorat. C'est une occupation comme une autre, que je partage avec la musique, dont vous me savez férue. Mon piano est tout près de la grande baie de notre salon d'où, à travers une trouée de pins, j'aperçois la mer infinie et mes doigts font parfois écho sur le clavier aux sentiments que m'inspire l'enchantement du paysage. »

C'était moins le paysage qui l'inspirait que la mélancolique tristesse de son cœur de n'avoir pu faire deviner et partager un amour qu'avait davantage l'obstacle qui la séparait de celui qu'elle aimait.

Connaissant bien le caractère de son aînée,

elle ne croyait pas qu'elle répondit jamais à l'affection de Pierre. Mais comment le faire comprendre à ce dernier ?

Comment lui démontrer que les attirances et les séductions de Berthe n'étaient qu'un jeu de sa coquetterie et que, dans sa légèreté, elle n'avait même pas conscience qu'elle pouvait briser les cœurs auxquels elle donnait l'illusion de trouver un écho dans le sien ?

Alors, patiemment, Pauline attendait du temps le remède qui dessillerait des yeux qui ne voyaient pas.

Comme il en avait l'habitude, M. Barnier vint passer une quinzaine de jours auprès des siens, laissant à Pierre la haute direction de l'entreprise, non, sans que chaque matin il ne se fit téléphoner le chiffre des commandes et les expéditions de l'usine.

Larcher avait décidé toute sa confiance et le jeune homme mettait ses soins à la mériter.

Il lui avait fallu un bel effort de volonté pour s'adapter à une fonction si peu conforme à sa préparation intellectuelle et à ses goûts.

Mais, outre que son existence y était assurée, sa situation le plaçait dans l'intimité des Barnier, c'est-à-dire dans l'intimité de celle dont les charmes exerçaient sur lui leur empire et avaient soumis son cœur au plus doux des esclavages.

(A suivre.)

Weissenburger
A toujours été et demeure
qualité

6.90



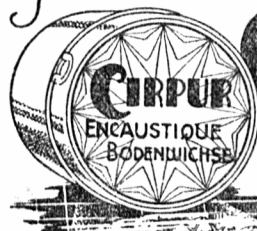
Léger
et très
agréable

Souler en
box brun,
perforé
semelle cuir.

Rue de Lausanne

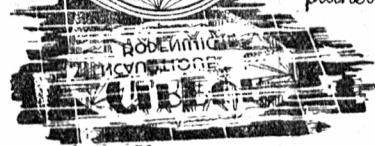
Bata

Tout brille comme un miroir!



CIRPUR

est l'encaustique
indispensable pour
l'entretien des parquets,
meubles, linoléums,
planches, mosaïques,
etc.



1/2 Kg. **1.50**

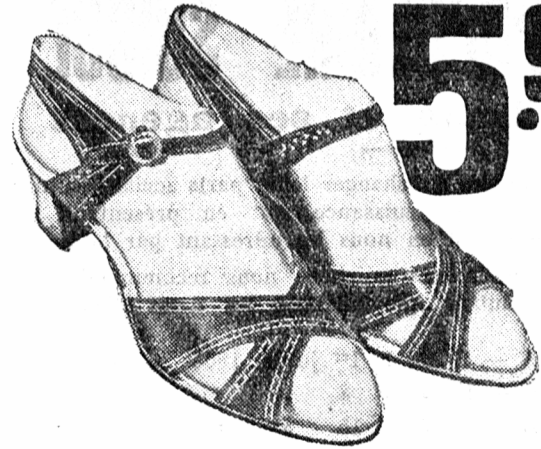
EN VENTE PARTOUT.

GROS: DRUGERIES RÉUNIES SA LAUSANNE

Marque:
DRL

Abonnés, favorisez dans vos achats les
maisons qui publient des annonces et
réclames dans notre journal!

Pour la plage, vos sorties et vos vacances



5.90

Sandales
sans bouts
en cuir
blanc,
rouge,
bleu, vert
et vernis.

Le même
article se
fait en
toile écoru à

3.90

Bata

Rue de Lausanne

Eté...

Profitez de ces offres avantageuses en...

vêtements légers!...

Pantalons pour enfants, lavables depuis Fr. **1.20**
id. qualité retors, satin bleu avec ceinture > > **1.70**
id. beau satin beige ou bleu, très bonne qualité > > **2.50**
id. flanelle grise ou beige, entièrement doublés > > **3.30**
(Ces prix s'entendent pour la plus petite taille, augmentation par âge)

Beaux pantalons « golf » pour garçons (8 ans) depuis Fr. **8.60**
(Autres grandeurs, augmentation par âge)

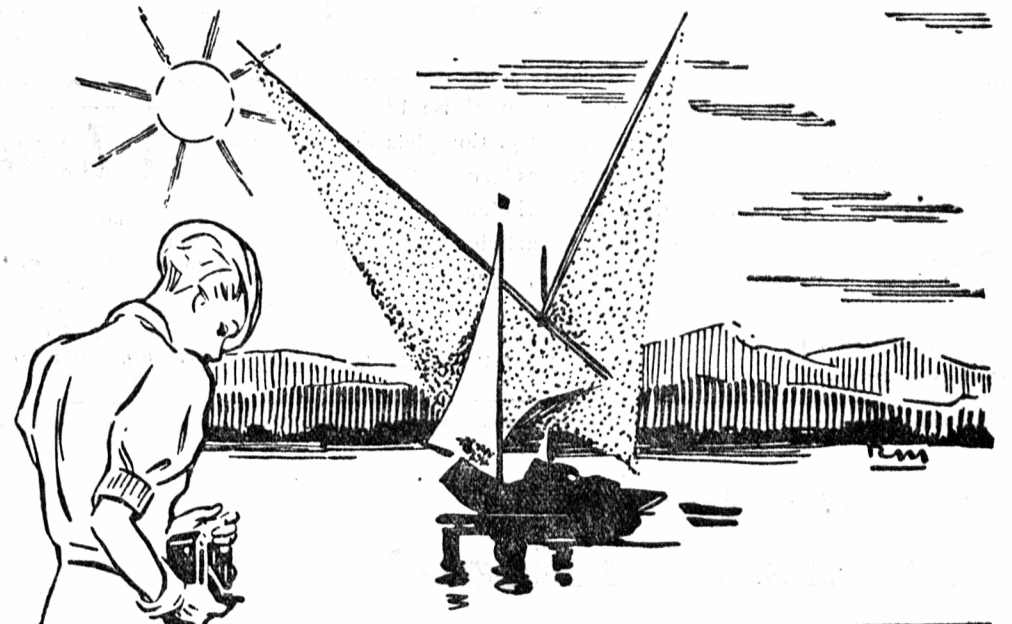
Pantalons flanelle pour hommes depuis Fr. **12.—**
Pantalons flanelle pour jeunes gens > > **11.70**

Blazers pour enfants, satin lavable depuis Fr. **4.10**
id. en laine, très belle façon > > **12.90**
Blazers en laine, façon chic, pour messieurs > > **18.—**

Vestons toile, pour hommes > > **6.90**
id. pour jeunes gens > > **6.20**
Vestons alpaga, pour hommes > > **13.—**

Complets flanelle p^r messieurs Fr. 40.— 54.— 59.— 68.— jusqu'à 88.—

Vêtement Clément
18, rue de Lausanne
Fribourg



**Contre-jour... y a-t-il
des effets plus intéressants?**

Toujours le soleil dans le dos? Oh non, c'est vieux jeu! Aujourd'hui, cette règle n'a plus sa raison d'être. Bien au contraire, vous pouvez également prendre des photos avec la lumière de côté ou même de face, le film "Panatomic" étant absolument anti-halo. C'est précisément le contre-jour qui donne au sujet une plastique merveilleuse et lui apporte une note intéressante. Mais, attention, l'objectif de votre "Kodak" doit toujours être tenu à l'abri du soleil! Quant au reste, le "Panatomic" s'en charge. Sans dureté, sans halo, sans voile d'aucune sorte, même si les ombres et les lumières s'enchevêtrent et se heurtent, il dessinera fidèlement les détails les plus subtils avec une netteté remarquable. "Panatomic" répond à tous les vœux, c'est le film rêvé pour votre „week-end" et vos vacances.

PANATOMIC

le film panchromatique "Kodak"
à grain fin

En vente chez tous les bons marchands
d'articles photographiques.
Aucune garantie n'est accordée pour les films dont le
numéro d'émulsion a été effacé



KODAK S. A., LAUSANNE

Café est demandé
à louer, sur bon passage,
par ménage du métier.
Entrée tout de suite ou
à convenir.
S'adresser sous chiffres
P 40892 F, à Publicitas,
Fribourg.

**Plaques de
St-Christophe**
Librairies St-Paul
FRIBOURG

On demande
à acheter un bon café
avec ou sans terrain; en-
trée tout de suite.
S'adresser sous chiffres
P 40893 F, à Publicitas,
Fribourg.

DOMAINES
à vendre à des condi-
tions très avantageuses, à
Cossonay, Montricher, Fo-
rel, Yverdon. 16, 20, 38
poses vaudoises. 426-41
Gérances Mérinat & Dutoit,
Ale 21, Lausanne.

Samedi matin
et dès vendredi
après midi



**GRANDE
VENTE**
PROFITEZ
DES PRIX!!!

VOLAILLE, extra fraîche
l'aliment léger par excellence

POULETS du Jura	la livre 1.80	POULETS de BRESSE	la livre 3.—
POULETS du pays, extra	2.—	LAPINS frais vidés	1.50
POULETS de Granges-Paccot	2.20	LIEVRES d'Alsace	1.25
POULETS de Bruxelles	2.20	VIANDE de chevreuil	1.80
DINDES de BRESSE	1.80	SAUMON frais	2.20
CANETONS de BRESSE	2.—	PIGEONS gros, la pièce	1.80

TRUITES de rivière vivantes (Toutes grosseurs)
(Samedi matin, banc place de l'Hôtel de Ville - GRAND CHOIX)

AU FAISAN DORÉ, comestibles

15. Rue du Tir, 15

Tél. 9.37

Service à domicile
Expédition

**A VENDRE
Cabriolet Nash**

ayant peu roulé. Parfait
état. Conditions avanta-
geuses.
Pour tous renseigne-
ments, s'adresser sous
P 1279 Yv, à Publicitas,
Yverdon.

**Auguste Henry, à
Nîmes, Gard, France,**
vous offre son vin rouge

Côteaux

1^{er} choix

qui vous reviendra à 77 fr
l'hectolitre, tous frais com-
pris, en votre gare. 13229
Vin vieux de bouteilles,
106 fr. l'hectolitre.

HALLE AUX LAINES

Mesdames! Vous recevrez, samedi 29 juin
et lundi 1^{er} juillet, pour un achat à partir
de Fr. 5.—, un cadeau que vous n'avez
encore jamais reçu et qui sera de grande
utilité pour chaque ménage.
Profitez, vous ne le regretterez pas.

M. PEHSARD - RUEFLI
PEROLLES, 19

IMMENSE CHOIX DE LAINES, etc.



Jeune fille

sérieuse et robuste, est
demandée dans famille
catholique, pour aider aux
travaux du ménage. Bon
gage et vie de famille
assurée.

S'adresser sous chiffres
P 13274 F, à Publicitas,
Fribourg.

A louer pour le 25 juillet

Appartements modernes de 4 chambres

et chambre de bonne, tout confort, eau chaude,
courante, chauffage central, vue imprenable, à
3 minutes de la gare. Prix très avantageux

S'adresser, rue Fries, 3, 1^{er} étage, gauche.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

siège de Fribourg et ses agences

Nos sociétaires sont invités à échanger leurs parts sociales contre nouveaux titres avec droit de jouissance, soit en présentant les anciens titres à nos guichets, soit en nous les adressant par la poste.

Afin d'abrèger l'attente à nos guichets, nous recommandons à nos sociétaires d'observer autant que possible les dates d'émission suivantes :

Noms de famille	A — E	dès le 1 ^{er} juillet 1935
	F — K	» » 8 » »
	L — P	» » 15 » »
	Q — U	» » 22 » »
	V — Z	» » 29 » »

énichon-Fanfare

6 musiciens
adresser : Café du
nplon, Lausanne.
Tél. 27.190.

Myrtilles fraîches

5 kg. Fr. 2.80
Manfrini frères,
Monte Cremenaga.

Liquidation totale

Profitez des derniers jours de la vente ensuite de la faillite du magasin Moïse Picard, 66, rue de Lausanne, à Fribourg. Complètes et pardessus pour hommes et jeunes gens à 15, 20 et 25 fr. Gilets depuis 2 fr. Barboteuses depuis 1 fr. 50. Coupons de draps et articles pour dames, manteaux, robes, blouses, jupons, tabliers, etc., sacrifiés à moitié prix. 13253

Office des faillites de la Sarine.

Personne

de toute confiance, demande gérance, de préférence denrées alimentaires ou autre commerce analogue. Certificats à disposition. — S'adresser sous chiffres P 40879 F, à Publicitas, Fribourg.

BREVETS

en tous pays
W. Moser, Ing. Cons.
BERNE
Rue de l'Hôpital, 30
Téléphone 20.750

Masseur autorisé

J. E. Chanex
Ventouses
Désinfection
Soins des pieds
Rue du Lycée, 3
Fribourg

A louer

dans quartier tranquille, pour le 25 juillet prochain, logement de 4 chambres. S'adresser pour renseignements à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 12467 F.

Le printemps en chaque saison !

Que ce soit le printemps, l'été, l'automne ou même l'hiver, le potage Knorr « Printanier » sera toujours servi avec plaisir. Par son goût fin, sa belle couleur, et par la présence de légumes variés, cet excellent potage rappelle on ne peut mieux la soupe « de famille ». — Au premier essai, vous en ferez votre potage préféré. 1 saucisse = 6-7 assiettes de potage = 35 cts.

Depuis plus de cinquante ans,

le potage **Knorr** est un bon potage !



Pour faciliter la digestion, buvez aux repas de l'eau minéralisée avec les Poudres Auto-Lithinés du Dr. Simon, légèrement gazeuse, alcaline, digestive, d'un goût agréable, se mélangeant parfaitement au vin sans le décomposer, l'eau minéralisée par le procédé du Dr. Simon est employée contre les affections de l'estomac, du foie, des reins, des articulations.



Bien exiger : AUTO-LITHINÉS du Docteur SIMON

La boîte de 10 poudres pour préparer 10 litres d'eau minéralisée : fr. 1.65 (Impôt sur les boissons compris)

Dans toutes les Pharmacies

Dépôt Général: PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE.

Imprimerie SAINT-PAUL, Fribourg Choix très varié en CARTES DE VISITE

Pour les beaux jours



- Petite robe de soie 3.90
unie façonnée, ou lainette
manches à volant
- Robe de soie artif. 9.90
riche impression
- Ensemble robe et manteau 19.50
soie rayonne, riche impression
à fleurs
- Ravissante blouse 3.90
crêpe de Chine artif.
petites manches bouffantes
- Blouse tussor 4.90
pour dames
manches longues
- Robe tussor 5.90
dessin à carreaux ou à fleurs
- Ravissante robe 14.50
soie artif. imprimée
dessin moderne
- Ensemble crêpe de Chine 29.50
soie rayonne, robe imprimée
et manteau uni
- Blouse de lin 2.75
article très en vogue,
pour l'été
- Manteau 3/4 7.90
soie rayonne,
existe en noir et marine

AUX TROIS TOURS

CÉPHALINE

Petit. pharm. Yverdon

MAUX de TÊTE

Insomnies
Névralgies
Douleurs

Plus de 40 ans de succès. Toutes pharmacies
Fr. 1.75 la boîte 410-1

En vente partout le fl. 1.-
PARKETOL

D.R.L.

POUDING SALAMANDRE

plaît à chacun. Délicieux, il flatte le palais sans charger l'estomac.

Avantageux et vite prêt. Recettes à l'intérieur de chaque paquet.

Prix 30 cts le paquet
Dr A. WANDER
S.A. BERNE

FRAIS PUR ACTIF

FERMENT CURE

Ferment concentré de raisins

Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.

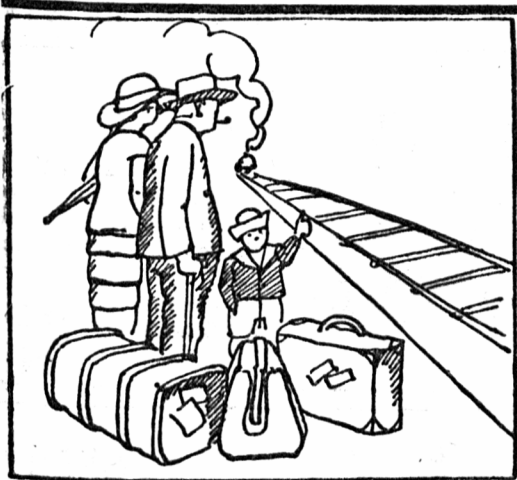
Spécifique également du manque d'appétit, de l'anémie, de la dyspepsie, des maladies de l'estomac, grâce à son pouvoir de désintoxication et à ses ferments actifs.

Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'acide urique et constitue donc un agent de lutte contre le rhumatisme, la goutte et prévient la formation des calculs biliaires.

Agit avec succès dans les cas de diabète ainsi que contre les constipations même opiniâtres. Facilite les cures d'amaigrissement.

Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne. Prix par flacon Fr. 5.-. Cure de 3 flacons Fr. 12.50.

PHARMACIE ESS&IVA
Tél. 106 - Fribourg - Rue de Romont, 6
Exigez la marque Ferment Cure.



VACANCES



Votre plaisir sera centuplé

si vous vous sentez à l'aise dans une de nos superbes

GHEMISE „POLO“

Magnifiques tissus, agréables à porter coloris « dernière mode »

Voyez notre choix immense et nos prix sensationnels.

ADLER

A. Steffen

RUE DE LAUSANNE, 45

FRIBOURG

tout pour le camping ?

Ceux qui prétendaient que le camping n'intéresse qu'un monde très limité de personnes, parmi lesquelles surtout les jeunes gens, commettent une erreur. En effet, toutes les classes sociales, tous les âges se sont mis à y participer. A cela trois raisons : on s'installe où l'on veut ; c'est très bon marché ; c'est la salubre vie en plein air à 100 %.

Seul le spécialiste pratiquant vous renseignera exactement sur les facteurs principaux du camping **économie et confort** correspondant à vos moyens.

Tout pour le camping, la plage et le tennis.

HUBER-SPORTS Fribourg

13, Avenue de Péroles

Tél. 16.53

Tentes de toutes formes, teintes et grandeurs garanties imperméables pour 2 personnes et plus **depuis Fr. 24.80 à Fr. 120.-** avec ou sans double-toit et toile de fond.

Sacs de couchage. Tissus anglais rempli de duvet plumes purifiées, très chaud et extra léger, **Fr. 33.60.** Matelas pneumatiques, Aerobillo

4 modèles : Popular
Médium
Large
Baby

en couleur : kaki, vert, bleu, orange et bandes colorées, de Fr. 14.50 à 48.-

Dépôt pour Fribourg des fameux

canots pliants **KLEPPER** de réputation mondiale, et tous les accessoires.

BAISSE DE PRIX

PANIER PIC-NIC, tous les accessoires de camping. Devis et démonstrations sans engagement. Demandez mon catalogue prix courant illustré.

POUR LE VOYAGE vous trouverez à des prix réellement avantageux, malles, cabines, suit-cases cuir et fibre, boîtes à chapeaux, porte-monnaie, portefeuilles, ceintures.

Sellerie - Maroquinerie - Fabrication - Réparation

E. JOYE

Rue de Romont, 8

Tout pour le voyage

Malles — Mallettes — Trousses de voyage
Cartons à chapeaux — Pantouffles
Sacs touriste — Sacs de bains
Etuils pratique pour la montagne
Très grand choix en sacs de dames, sacs fermeture éclair, gants et ceintures grande mode
PRIX AVANTAGEUX

PIC-NIC

Vous trouverez un très grand choix de

CONSERVES — VINS — FRUITS

Au plus bas prix Marchandises fraîches de 1^{re} qualité chez

Galmès frères (primeurs)

AVENUE DE LA GARE, 5

Tél. 9.0

La chaussure de montagne et d'été ?



Bottines de montagne p^r messieurs
à Fr. 29.50 24.50 22.50 19.80 16.80

Souliers tennis, souliers Weekend,
Souliers en toile de lin
Souliers de plage

La mode 1935

SANDALETTES

de Fr. 7.80 à Fr. 14.80

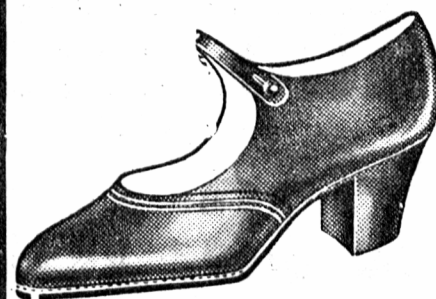
Choix énorme

chez

DOSSENBACH



Pour les vacances



Chaussures trotteur
Chaussures de montagn
Pantouffles de repos
Espadrilles, sandales, e

Avantageux, chez

KURTH

FRIBOURG

51, rue de Lausanne

2, rue de Lausanne

LA BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

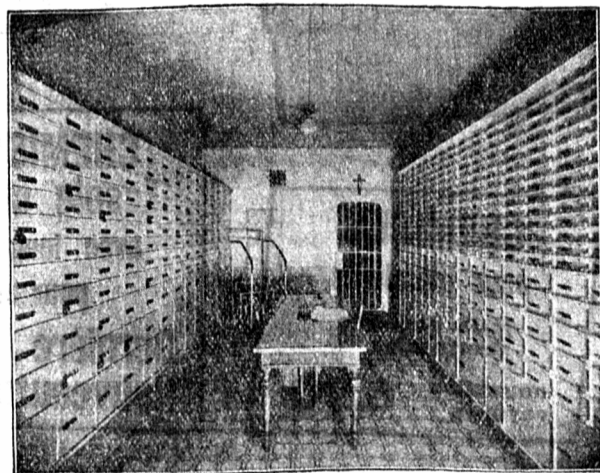
A FRIBOURG (Suisse)

Capital : Fr. 30,000,000.—

met

à la disposition du public ses services pour la garde et la gestion de titres et valeurs en dépôts libres ou dans ses compartiments de

COFFRES FORTS



Intérieur de la Chambre forte.

« Sécurité et tranquillité pendant les vacances »

Les valeurs en dépôts dans nos coffres sont assurées contre le vol.

Le canton de Fribourg

garantit tous les engagements de la Banque

Discretion absolue !

La Direction.

ÊTRE en FORME

... de corps, d'esprit, de bourse
... grâce à un complet soigné
acheté à LA PERFECTION

COMPLETS POUR MESSIEURS
à Fr. 40.— 45.— 55.— 65.— 75.—
85.— 95.— etc. etc.

MANTEAUX DE PLUIE depuis Fr. 12.50

COMPLETS golf pour Messieurs

jeunes gens et garçons, à des prix très avantageux.

Vestons popeline dep. 12.50 Vestons alpaga dep. 15.—
Pantalons drap dep. 9.50 Pantal. flanelle dep. 13.50
Pant. sport dep. Fr. 15.— Pant. blancs dep. Fr. 9.50

Pantalons lavables pour garçonnets dep. Fr. 2.—
Blazer en satin croisé, pour garçonnets dep. Fr. 4.—

Timbres d'escompte 5 %

à la **Perfection**
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10, AVENUE DE LA GARE, FRIBOURG

A LOUER

au centre de la ville, dans immeuble très tranquille, pour date à convenir, ou pour 25 juillet 1935, joli appartement de 5 pièces. — Prix modéré. S'adresser sous chiffres P 12080 F, à Publicitas, Fribourg.

Chanoine Bonneval

Les grands jours de la Vie religieuse

Prix : Fr. 2.75


AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

A LOUER

bel appartement de 5 chambres, cuisine, dépendances, salle de bain. Conditions exceptionnellement favorables. S'adresser sous chiffres P 10523 F, à Publicitas, Fribourg.

Chalet-Pension « LES NARCISSES » LES SCIERNES (Haute Gruyère) Ligne M. O. B.

TEA-ROOM. — Confort, eau courante. — Séjour d'été idéal. Centre d'excursions variées. — Cuisine au beurre. — Prix très modérés. — Téléph. 37.32. 2137 Mme Birbaum-Comba, ten.



Que la vie est belle lorsqu'en pêchant on savoure une bonne pipe de ce merveilleux tabac „24“ de Henry Weber, (le paquet à 40 cts.)

Votre épargne

est placée avantageusement sur livrets, en obligations ou dépôts à terme de la

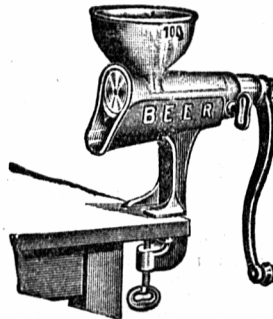
Banque Populaire Suisse



Grandes enchères de vaisselle et verrerie

Pour cause de cessation de commerce, on vendra aux enchères publiques, samedi, 29 juin, dès 14 h., à la grande salle du Palais de Justice, à Fribourg, un grand lot de vaisselle et verrerie neuves, le tout taxé à bas prix. 13264

Pour l'exposant : POFLET, huissier.

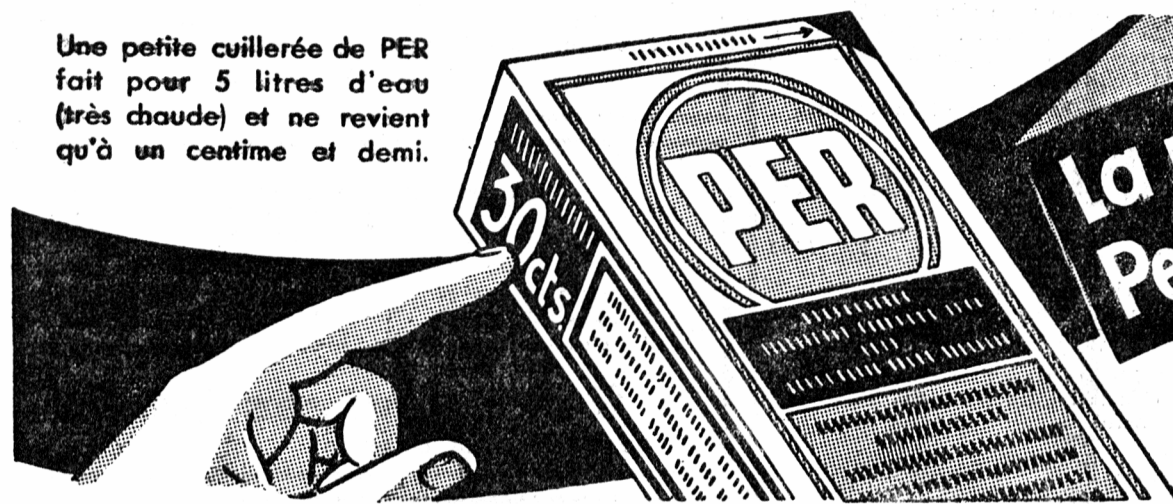


Presse à fruits

nouveau modèle à Fr. 10.— net

E. WASSMER S. A. Fribourg.

Une petite cuillerée de PER fait pour 5 litres d'eau (très chaude) et ne revient qu'à un centime et demi.



La modicité de son prix, surtout, Permet d'employer PER partout.

PER n'allège pas seulement le lavage de la vaisselle et les nettoyages, il est, de plus, vraiment avantageux. Il suffit d'un peu de PER dans de l'eau très chaude pour faire disparaître instantanément la graisse et donner à la vaisselle un bel éclat. — HENKEL & CIE S. A., BÂLE

FR.3326

Pour les grandes chaleurs des chemises légères & agréables

Choix énorme au rayon spécial d'articles pour messieurs



3.50
3.90
4.90
6.90
8.90

CHEMISE POLO en soie charmeuse
jolie qualité longueur 80 cm. **4.90**

CHEMISES pour messieurs
jolie popeline Sanforisée
nouvelles rayures **6.90**

CHEMISES POLO soie charmeuse avec longues manches pour messieurs
Dernière Nouveauté **8.90**

Chemises de sport avec cravates assorties **3.90**

Demandez nos cravates bon marché, en lin, pure soie ou soie artificielle depuis —.95

Chemises Polo 3.50
en jersey soie
grand assortiment de coul.

Aux Trois Tours

Rue de Romont, Fribourg